

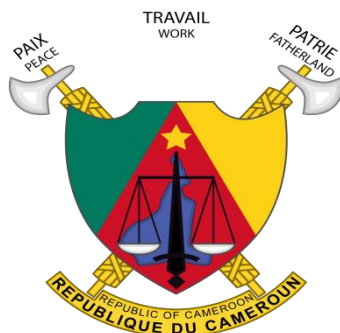
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DEXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE MAYO-KANI

COMMUNE DE MOULVOUDAYE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-KANI DIVISION

MOULVOUDAYE COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

MECANISME DE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MOULVOUDAYE



Mai 2018

Appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP)
en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Réalisé par : ASSOCIATION POUR LA GESTION DES TERRES ET EAUX DU SAHEL (GTE/Sahel)



Sommaire :	
RESUME EXECUTIF	1
INTRODUCTION	4
CHAPITRE I : CADRE JURIDIQUE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN.....	6
I.1 CADRE JURIDIQUE DE LA DECENTRALISATION.....	6
I.2 PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	8
I.3 BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MOULVOUDAYE.....	10
1.3.1. Localisation de la commune.....	10
1.3.2. Climat	10
1.3.3 Relief	11
1.3.4 Sols	11
1.3.5 Hydrographie.....	11
1.3.6 Flore et végétation	11
1.3.7 Faune	11
1.3.8 Ressources minières.	12
1.4 DESCRIPTION DU MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE	12
1.4.1. Histoire de la Commune.....	12
1.4.2 Groupes ethniques et relations interethniques.....	12
1.4.3 Religion	12
1.4.4 Mobilité de la population	12
1.4.5 Organisation sociale.	13
1.4.6 Habitats.....	13
1.4.7 Système foncier.	14
1.4.8 Acteurs du Développement local.....	14
1.4.9 Activités économiques.	14
1.5 Agriculture.	14
1.6 Sylviculture.	14
1.7 Élevage et pêche.....	15
1.7.1 Élevage.....	15
1.7.2 Pêche.	15
CHAPITRE II : SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE.....	16
II.1 CONTEXTE DE L'ETUDE	16
II.2 OBJECTIF ET METHODOLOGIE DU CCAP.	16
2.2.1 Objectif du Contrôle Citoyen de l'Action Publique.	16
2.2.2 Méthodologie du ScoreCard.....	17

II.3 METHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ECHANTILLON ET DE LA COLLECTE	18
2.3.1 Tirage de l'échantillon.....	18
2.3.2 Taille et répartition de l'échantillon.	18
2.3.3 Base de sondage et sélection des grappes.....	19
2.3.4 Sélection des ménages.....	19
2.3.5 Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage.....	19
2.4 Collecte des données.	20
2.4.1 Champ de l'enquête et population cible.	21
2.4.2 Méthode de sondage.	21
2.4.3 Taille de l'échantillon.....	21
2.4.4 Outil de collecte des données.	21
II.5- Formation des agents de collecte.....	21
II.6 Exploitation des données	22
III. Méthodologie de mesure des indicateurs de perception.....	23
CHAPITRE III : PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES. Erreur ! Signet non défini.	
III.1 Présentation de la population enquêtée.	Erreur ! Signet non défini.
III.2 Secteur de l'hydraulique.....	Erreur ! Signet non défini.
III.2.1 Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique.	Erreur ! Signet non défini.
III.2.2 Coût et qualité des services de l'hydraulique.	Erreur ! Signet non défini.
III.2.3 Appréciation des services de l'hydraulique.....	Erreur ! Signet non défini.
III.2.4 Raisons de non satisfaction des populations	Erreur ! Signet non défini.
III.2.5 Principales attentes en matière des services de l'hydraulique.....	Erreur ! Signet non défini.
III.2.6 Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorations	Erreur ! Signet non défini.
III.3 Secteur de la santé.....	Erreur ! Signet non défini.
III.3.1 Disponibilité et utilisation des services de santé	Erreur ! Signet non défini.
III.3.2 Coût et qualité des services sanitaires	Erreur ! Signet non défini.
III.3.3 Appréciation des services sanitaires.....	Erreur ! Signet non défini.
III.3.4 Raisons de non satisfaction des populations	Erreur ! Signet non défini.
III.3.5 Principales attentes en matière des services de santé	Erreur ! Signet non défini.
III.3.6 Synthèse de la perception des services de santé et améliorations suggérées...	Erreur ! Signet non défini.
III.4 Secteur de l'éducation.	Erreur ! Signet non défini.
III.4.1 Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle.	Erreur ! Signet non défini.
III.4.2 Coût et qualité des services de l'éducation par cycle	Erreur ! Signet non défini.

III.4.3 Appréciation des services de l'éducation par cycle.....	Erreur ! Signet non défini.
III.4.4 Raisons de non satisfaction des populations par cycle.	Erreur ! Signet non défini.
III.4.5 Principales attentes en matière d'éducation.	Erreur ! Signet non défini.
III.4.6 Synthèse de la perception des services d'éducation et améliorations suggérées.....	Erreur ! Signet non défini.
III.5 Services offerts dans l'institution communale.	Erreur ! Signet non défini.
III.5.1 Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale.	Erreur ! Signet non défini.
III.5.2 Coût et qualité des services dans l'institution communale.....	Erreur ! Signet non défini.
III.5.3 Appréciation des services dans l'institution communale.	Erreur ! Signet non défini.
III.5.4 Raisons de non satisfaction des populations.	Erreur ! Signet non défini.
III.5.5 Principales attentes en matière des services dans l'institution communale.....	Erreur ! Signet non défini.
III.5.6 Synthèse de la perception des services dans l'institution communale et.....	24
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	61
RECOMMANDATIONS :.....	62
ANNEXE	78
Annexe 1 : Liste des tableaux.....	78
Annexe 2 : Liste des intervenants.....	78
Annexe 3 : Questionnaire de l'enquête	78
Annexe 4 : Arrêté préfectoral mettant en place le comité de pilotage de l'opération du	78

Liste des sigles et abréviations

CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique ;

CMA : Centre Médical d'arrondissement;

CSI : Centre de Santé Intégré

CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées

FCFA : Franc de la Communauté financière africaine

FEICOM : Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale

GTE/Sahel : Gestion des Terres et Eaux du Sahel

INS : l'Institut National des Statistiques

LRFE : Loi portant Régime Financier de l'Etat)

MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MINFI : Ministère des Finances

OSC : Organisations de la Société Civile

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré

PNDP : Programme National Développement Participatif

PPA : Projet de la Performance des Administrations

SDE : Services Déconcentrés de l'Etat (

TCR : Transfert progressif des Compétences et Ressources

UPE : Unités Primaires d'échantillonnage

ZD : Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3. 1: Répartition (%) des répondants, chefs de ménage (CM) par groupe d'âges, sexe.	24
Tableau 3. 2: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau.	26
Tableau 3. 3: Pourcentage des ménages par accès, disponibilité et fréquence d'utilisation de la principale source publique d'eau.	28
Tableau 3. 4: Proportion (%) des ménages déclarant une panne, Répartition (%) des ménages déclarant une panne, par période observée pour la remise en fonction de la source.	29
Tableau 3. 5: Pourcentage (%) des ménages ayant exprimé par besoin exprimé.	31
Tableau 3. 6: Répartition (%) des ménages selon l'appréciation du montant payé pour utiliser la principale source d'eau publique.....	31
Tableau 3. 7: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau.	32
Tableau 3. 8: Proportion (%) de ménages non satisfaits, Pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin.	34
Tableau 3. 9: Pourcentage des ménages par attentes en approvisionnement en eau.....	35
Tableau 3. 10: Répartition (%) des ménages par type de formation sanitaire, par temps moyen pour la formation sanitaire la plus proche.	37
Tableau 3. 11: Répartition (%) des ménages par préférence de recours aux soins.	37
Tableau 3. 12: Proportion (%) des ménages sollicitant la formation sanitaire la plus proche, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche, par personne responsable de la formation sanitaire.	37
Tableau 3. 13: Proportion (%) de ménages dont un membre a été en consultation et a payé la consultation, Répartition (%) des ménages dont un membre a payé la consultation par appréciation du montant payé.	38
Tableau 3. 14: Pourcentage des ménages dont un membre a visité la formation sanitaire la dernière fois, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche par appréciation de certaines caractéristiques de la formation sanitaire.....	40
Tableau 3. 15: Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus Proportion (%) de ménages dont un membre déclare être non satisfait des services de santé, Pourcentage de ménages par raison d'insatisfaction.	41
Tableau 3. 16: Proportion (%) des ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose d'un cycle, Nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant selon le cycle et Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds selon le cycle.	45

Tableau 3. 17: Proportion (%) des ménages disposant d'un cycle d'enseignement par type, Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds.	47
Tableau 3. 18: proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigible pour l'éducation, dépense moyenne, pourcentage de ménages ayant payé les frais exigibles par appréciation du montant payé selon le cycle.	49
Tableau 3. 19: Nombre d'élèves et appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe.	50
Tableau 3. 20: Proportion (%) des ménages dont un membre déclare être insatisfait des services de l'éducation, Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/ formation selon la raison de non satisfaction.	51
Tableau 3. 21: Proportion (%) des ménages ayant des attentes pour les services de l'éducation, Proportion (%) de ménage ayant des attentes par type d'attente, selon la commune.	52
Tableau 3. 22: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par temps mis pour l'obtenir.	55
Tableau 3. 23: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et trouve long le temps d'attente, Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et a payé un pourboire, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par.	56
Tableau 3. 24: Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que la commune a impliqué le village/quartier dans la planification, Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type.	57
Tableau 3. 25: Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que le ménage n'est satisfait des actions/services de la commune, Pourcentage des ménages dont un membre n'est pas satisfait par raison d'insatisfaction.	59

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3. 1: Répartition (%) des répondants, chefs de ménage (CM) par groupe d'âges, sexe.	25
Graphique 3. 2: Pourcentage de ménages s'approvisionnant en eau par source d'approvisionnement	26

Graphique 3. 3: Répartition (%) des ménages selon la principale source d’approvisionnement en eau.....	27
Graphique 3. 4: Pourcentage (%) par Institution/Personne intervenant pour réparer la panne de la principale source publique d'eau.	30
Graphique 3. 5:Appréciation en termes d’odeur de l’eau	32
Graphique 3. 6: Appréciation en termes de qualité de l’eau	32
Graphique 3. 7: Appréciation en termes de goût	
Graphique 3. 8: Appréciation en termes de couleur de l’eau	33
Graphique 3. 9: Proportion (%), de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à.....	34
Graphique 3. 10: Pourcentage des ménages par attentes en approvisionnement en eau.....	35
Graphique 3. 11: Appréciation du montant payé pour la consultation.....	39
Graphique 3. 12: Répartition (%) de ménages par appréciation de l’accueil	39
Graphique 3. 13: Pourcentage (%) de ménages insatisfait avec raison d’insatisfaction.	42
Graphique 3. 14: Pourcentage (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus.	43
Graphique 3. 15: Distance parcourue par les enfants du ménage pour aller à l’établissement scolaire.	46
Graphique 3. 16: Pourcentage (%) des ménages dont un membre déclare que la salle endommagée a été réfectionnée.	48
Graphique 3. 17: Pourcentage de ménages ayant payé les frais exigibles par appréciation du montant payé selon le cycle.	49
Graphique 3. 18: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et, parmi ceux ayant demandé le service, ceux estimant que l’accueil pour le service a été bon.	54
Graphique 3. 19: Répartition des ménages par temps mis pour obtenir un service.	57
Graphique 3. 20: Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type.....	58
Graphique 3. 21: Pourcentage (%) de ménages insatisfaits selon les raisons d’insatisfactions.	59
Graphique 3. 22: Pourcentage (%) des ménages dont un membre a des attentes vis à vis de la commune selon le type d'attente.	60

PREFACE

La Commune de Moulvoudaye a bénéficié du projet ScoreCard par l'entremise du GTE/Sahel sous la houlette du PNDP. Le CCAP est l'un des principaux axes qui participent à la réussite et au renforcement des actions communales sur le terrain. La mise en œuvre de ce projet s'est intéressé à relever les points relatifs à la consommation de l'eau potable, à la santé, à l'éducation et à l'offre des services communaux.

Le CCAP dénommé ScoreCard a été réalisé dans la Commune de Moulvoudaye en novembre 2017, suite à l'opérationnalisation de la mission qui est sans doute la collecte des données sur le terrain pendant une semaine par une équipe composée des 10 enquêteurs et un superviseur sous l'encadrement de GTE/Sahel.

Dans le cadre de la réalisation du ScoreCard, il est loisible pour la Commune de Moulvoudaye de rester attachée aux actions qui enrachent la collaboration avec sa population. Dans ce cas, le ScoreCard devient un moyen probant de développement à travers lequel l'exécutif municipal s'est imprégné des réalités concrètes pour orienter les intérêts socio-économiques de la population afin d'envisager une meilleure prise en charge de leurs besoins prioritaires.

En effet, l'exécutif municipal qui préside à la destinée de la Commune de MOULVOUDAYE éprouve, sur ces entrefaites, une immense gratitude au regard de l'expression matérielle du ScoreCard dans sa phase opérationnelle. De même, nous devons féliciter nos partenaires et par là même encourager cette initiative prise par les pouvoirs publics pour accompagner les collectivités territoriales décentralisées dans le processus de développement.

En outre, l'exécutif municipal doit se targuer de sa légitimité auprès de sa population car la Commune de MOULVOUDAYE a fait de l'amélioration des conditions de vie de ses habitants, son cheval de bataille.

Malgré quelques difficultés qui retardent l'évolution de certaines activités au niveau communal, l'avenir reste radieux eu égard aux nombreux efforts déployés pour atteindre ses objectifs.

En définitive la Mairie de MOULVOUDAYE, par ma voix, ne saurait mesurer la portée du CCAP et milite pour pérennisation.

Maire de la Commune de MOULVOUDAYE.



Waméno Kaissala

RESUME EXECUTIF

Le Gouvernement du Cameroun, avec l'aide de la communauté des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, a mis en place un Programme dénommé « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP, conçu en trois phases de quatre ans chacune. Ce Programme est un important outil de mise en œuvre du document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi du Cameroun, notamment de l'axe développement local de la stratégie du développement du secteur rural. L'Objectif de Développement du Programme dans sa troisième phase est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité.

C'est dans cette perspective que le Contrôle Citoyen de l'Action Publique a été envisagé comme le mécanisme approprié à travers lequel les citoyens/OSC pourront réaliser une enquête de perception des populations afin d'apprécier la pertinence des projets et des moyens qui sont affectés, contrôler l'action publique et/ou obliger les responsables à rendre compte aux citoyens. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité dans la Commune de MOULVOUDAYE, l'OSC, GTE/Sahel a été retenue pour conduire l'opération des enquêtes sur le terrain.. Toute fois, l'Institut National des Statistiques(INS) a été mis à contribution pour la détermination de la taille de l'échantillon et les méthodes de collecte des données. Les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services communaux ont été retenus comme champ d'action du Scorecard.

Ainsi dans le domaine de l'hydraulique, 96,2%des 320 ménages interrogés ont jugé insuffisants les points d'eau disponibles. Dans le domaine de la santé, 61,8% des ménages interrogés ont estimé le coût des soins de santé trop élevés. En matière de l'éducation, 65,0%des ménages interrogés dénoncent le coût élevé de la scolarité au niveau secondaire. S'agissant de l'offre des services communaux, 91,90% des ménages relèvent une invisibilité des actions communales. A la suite de cette analyse, nous retenons quelques recommandations :

- Associer les populations dans les prise de décisions concernant les actions de développement ;

Renforcer les capacités des populations dans le domaine de la gestion des affaires publiques ;

- Encourager la création des formations sanitaires et les établissements scolaires pour l'épanouissement des populations locales ;

Favoriser la création des points d'eau afin de faciliter à la population l'accès à de l'eau potable et ainsi limiter la propagation des maladies hydriques ;

- Promouvoir les actions de développement en faveur de la femme.

INTRODUCTION

La gestion des ressources humaines et économiques à l'intérieur d'un Etat obéit à un ensemble des stratégies politico-sociales mises en œuvre pour satisfaire l'intérêt général. Autrement dit, un pays se caractérise par son territoire, sa population et ses institutions. Cela revient à dire que le peuple ou mieux encore, la population doit jouir du bien-être matériel et du mieux-être intellectuel. Pour parvenir à cette satisfaction, le gouvernement a impulsé une dynamique qui intègre d'une manière suffisante l'implication des collectivités locales dans la gestion des affaires publiques pour gagner le pari du développement local. Ainsi, la décentralisation régie par la loi n°2004 /017 du 22 juillet 2004 illustre, sans doute que celle-ci demeure un défi important lié à la responsabilisation effective des collectivités territoriales décentralisées dans la prise en charge des préoccupations prioritaires des citoyens telles que : la promotion du dialogue social, le développement économique, l'appui à la création de l'emploi et la protection sociale. En effet, la loi portant orientation de la décentralisation est concrètement matérialisée par le transfert des compétences et ressources aux collectivités territoriales décentralisées (Régions et Communes) par l'Etat. Cela étant, le PNDP (Programme National de Développement Participatif), est un instrument utilisé par le gouvernement pour favoriser la participation effective de la population à la prise des décisions sur les affaires courantes. A ce titre, comment l'Etat s'organise-t-il pour s'assurer de la bonne conduite des actions des services publics et de la prise en compte de besoins de ses citoyens ?

La démarche de la budgétisation par programme axée sur la performance repose sur une logique qui veut qu'à partir des orientations politiques, des ressources mobilisables ainsi que des attentes des citoyens (usagers, contribuables) recueillis lors des enquêtes et des sondages contribuent à la fixation des objectifs et des programmes stratégiques. Ces objectifs sont décrits dans le projet de la performance des Administrations (PPA) qui constitue le document de base de pilotage stratégique et opérationnel. C'est dans cette perspective qu'intervient le Contrôle Citoyen de l'Action Publique, dénommé « ScoreCard » qui est un mécanisme d'évaluation des performances des services publics avec la contribution d'autres organes tels que : les Communes, les organisations de la société civile, l'Institut National de la Statistiques (INS) et les bénéficiaires qui sont incontestablement les populations. Cependant, le CCAP est d'abord un outil d'aide à la décision, ensuite c'est un processus qui vise à renforcer les performances des collectivités locales à travers un engagement civique et une participation active des citoyens afin d'instaurer une culture de la transparence, de l'inclusion au motif d'amener les élus et les

organes de gestion des collectivités locales à rendre compte de leurs décisions ; enfin, le CCAP est un moyen qui permet de mesurer le degré de satisfaction des populations pour un réajustement efficient en vue d'une meilleure gouvernance. Pareillement, l'accomplissement de cette vision développementaliste à travers le Contrôle Citoyen de l'Action Publique s'entoure des exigences méthodologiques qu'il faille, a priori, déterminer pour assurer la bonne conduite des opérations d'enquêtes sur le terrain.

Le présent rapport est subdivisé en quatre chapitres. Le premier chapitre traite du cadre juridique en matière de décentralisation et de développement local au Cameroun. Le deuxième quant à lui relève les aspects relatifs à la méthodologie de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique, le troisième chapitre présente les principaux résultats obtenus et les améliorations suggérées. Le quatrième chapitre présente une ébauche de plan d'action qui tient compte des préoccupations majeures de la commune.

CHAPITRE I : CADRE JURIDIQUE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN.

La décentralisation se conçoit comme un mode de gestion administrative régie par des dispositions législatives et réglementaires en vue de promouvoir le développement local.

I.1 CADRE JURIDIQUE DE LA DECENTRALISATION.

De prime abord, la décentralisation est institutionnalisée par la constitution du 18 janvier 1996 en ces termes : « La République du Cameroun est un Etat unitaire décentralisée » (article 1er). Au plan législatif et réglementaire, la loi de la décentralisation de 2004 a été délibérée et adoptée à l'Assemblée Nationale et promulguée par le Président de la République du Cameroun le 22 juillet 2004. En fait, la décentralisation qui était, jadis, sous l'autorité d'un ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation retrouve son autonomie par le biais de la création d'un ministère chargé de gérer les affaires relatives à la Décentralisation et au Développement local à l'occasion du récent réaménagement du 02 mars 2018. Cela justifie la prépondérance de cet organe de gestion administrative dans la configuration institutionnelle de l'Etat, eu égard à sa mission régaliennne. A ce titre, plusieurs textes seront ensuite votés pour en déterminer ses contours. Dans le cas d'espèce, les normes qui confèrent à la décentralisation sa plénitude présentent une hiérarchie du point de vue juridique.

Les lois

- La loi du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972, consacre le statut d'Etat unitaire décentralisé de la république du Cameroun. Elle apportant ainsi une impulsion décisive au processus de décentralisation dans notre pays ;
- Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation En effet, l'enjeu majeur de la décentralisation est de promouvoir le développement durable en impliquant les populations de la base à la gestion de leurs affaires. Il s'agit d'aller bien au-delà de ce que l'institution communale permettait de faire jusque-là. Et oser franchir le pas décisif d'une grande responsabilisation des populations. Une incitation à prendre des initiatives au plan local et de s'investir dans la recherche des solutions idoines aux problèmes locaux;
- Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ; Cette loi définit la décentralisation comme un transfert par l'Etat aux collectivités territoriales décentralisées de compétences particulières et de moyens appropriés. Pour le Législateur Camerounais, la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local. Très important à relever, les collectivités territoriales décentralisées exercent leurs activités dans le respect de

l'Unité Nationale, de l'intégrité du territoire et de la primauté de l'Etat. Ces précisions du législateur sont des données fondamentales dans le contexte de notre pays, où la tentation scissionniste s'est parfois manifestée d'une manière plus ou moins sérieuse.

- Loi n° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions ;
- Loi n° 2006/005 du 14 juillet 2006 fixant les conditions d'élection des sénateurs ;
- Loi n° 2006/004 du 14 juillet 2006 fixant le mode d'élection des conseillers régionaux ;
- Loi N°2009/11 Du 10 Juillet 2009 Portant Régime Financier Des Collectivités Décentralisées ;
- Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale.

Les décrets

- Décret n°2007/118 du 25 Avril 2007 fixant le nombre de conseillers municipaux par Commune ;
- Décret n°2007/1139/PM du 03 Septembre 2007 fixant les modalités d'émission, de recouvrement, de centralisation, de répartition et de reversement des centimes additionnels communaux ;
- Décret n°2008/0752/PM du 24 Avril 2008 précisant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs de la Commune de la Communauté Urbaine et des syndicats de Commune ;

Les Arrêtés

- Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24 août 2009 rendant exécutoire les tableaux-types des emplois communaux. Ainsi que la définition de la stratégie urbaine du gouvernement, qui tend à mettre en évidence et à renforcer le rôle des collectivités territoriales décentralisées dans la gestion urbaine, principalement dans les domaines du foncier et de l'urbanisme ;
- Arrêté n°105 CAB/PM du 23 Mai 2011 fixant les indemnités de sessions des présidents, membres et secrétaires de commissions de passation des marchés et sous-commission d'analyse des offres au sein des collectivités territoriales décentralisées.

Les Circulaires

- Circulaire conjointe n° 0002335/MINATD/MINFI du 20 Octobre 2010 précisant les modalités d'application de la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale.

Les Instruction

- Instruction n°004052/I/MINATD /DCTD

Par ailleurs, la décentralisation au Cameroun est régie par plusieurs principes au rang desquels

- o - Le principe de subsidiarité ? Il s'agit de désigner à l'échelon de la plus grande proximité ce qui peut être plus efficacement fait. Étant donné que la plupart des collectivités locales sont dotés de faibles ressources, ce principe doit s'appliquer avec pragmatisme.
- o - Le principe d'égalité ? Afin de rendre plus opérationnelle la décentralisation sur tout l'étendue du territoire, l'Etat transfert les mêmes compétences à toutes les collectivités locales de même catégorie.
- o - Le principe de progressivité ? La répartition des compétences doit tenir compte de la capacité des collectivités locales à les exercer.

I.2 PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

La décentralisation au Cameroun est instituée par la loi n°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972. Elle constitue un vaste domaine d'interfaces politico-administratives. Elle implique en effet : 360 communes, 17 communautés urbaines, une soixantaine de préfectures. Elle compte également, comme acteurs-clés pour le transfert progressif des compétences et ressources (TCR) de l'Etat aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), une trentaine de départements ministériels au niveau central et leurs services déconcentrés dans les régions et/ou départements, voire dans les arrondissements. Depuis janvier 2010, les premiers transferts sont effectifs. Quelques ministères ont procédé à ces transferts, dont neuf (9) en 2010, quatre (4) en 2011 et trois (3) en 2012, et dans divers secteurs tels que l'agriculture et le développement rural, le développement urbain et l'habitat, l'élevage, les pêches et industries animales, l'eau et l'énergie, les travaux publics, la santé publique, les affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, les arts et la culture, le commerce, l'éducation de base, les petites et moyennes entreprises, l'économie sociale et l'artisanat, le tourisme. Le transfert de compétences et celui des ressources présentent des statuts et des résonances différents. Les transferts de compétences sont définitifs. D'une part, ils densifient constamment le champ des responsabilités dévolues aux CTD. D'autre part, ils en font des organisations jouissant d'une autonomie administrative et financière dans la gestion des intérêts locaux. A contrario, les transferts des ressources apparaissent, dans la plupart des cas, tributaires de la disponibilité de celles-ci et des priorités conjoncturelles du Gouvernement, généralement définies au niveau central. Ils peuvent donc s'avérer occasionnels, voire aléatoires, rendant les CTD dépendantes des aléas de gestion du budget global de l'Etat pour le financement de la mise en œuvre des compétences transférées, sans toutefois opérer leurs possibilités de mobilisation des ressources « propres ». L'enjeu central du processus est la « promotion du développement, de la démocratie et de la bonne

gouvernance au niveau local», comme le stipule la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation. Cet enjeu, porté principalement par les CTD entraîne toutefois la mobilisation d'un grand nombre de parties prenantes dans la gestion des projets de développement au niveau local. C'est le cas notamment avec l'Etat qui assure la tutelle des communes au travers du préfet, lequel a la possibilité de leur procurer des appuis techniques experts à travers son réseau dense de collaborateurs. Ledit réseau est constitué d'une part des services préfectoraux (unités techniques de la préfecture), d'autre part des services déconcentrés de l'Etat (SDE) au niveau des départements et des arrondissements. D'autres partenaires au développement locaux, nationaux et internationaux peuvent également être sollicités ou agréés à l'exemple des OSC (Organisations de la société Civile). Un dispositif réglementaire constitué d'un ensemble de décrets et d'autres textes, (cf. annexe) à l'exemple Décret n°2006/182 du 31 mai 2006 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2000/355 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM fixe les modalités d'exercice de certaines compétences transférées, ainsi que le montant et la répartition de la dotation générale pour le financement de la décentralisation ou encore le décret n° 2009/248 du 5 août 2009 fixant les modalités d'évaluation et de répartition de la Dotation Générale de Décentralisation. Pourtant, pour la plupart des acteurs au processus (dirigeants politiques, hauts fonctionnaires et acteurs de la société civile), les niveaux de connaissance et de partage d'information restent relativement différents ce qui nécessite un contrôle et un suivi plus efficace relativement à la loi n 76/4 du 8 juillet 1976 relative au contrôle des ordonnateurs, gestionnaires et gérants des crédit publics et des entreprises d'Etat. Nous notons aussi que la compréhension des dispositifs techniques et légaux, des différentes interactions, des rôles et des responsabilités n'est pas toujours partagée, du fait entre autres de la jeunesse du processus de transfert et de l'absence de cadre d'analyse des interfaces générées. Ceci constitue un défi important dans l'efficacité des actions conjointes qu'imposent la gestion des compétences transférées, l'optimisation des ressources rares et la coordination des actions, pour atteindre un développement local et optimal. La promotion du développement local met en relief la participation des communes. C'est le cas de la commune de MOULVOUDAYE que nous présentons dans le cadre du Scorecard.

I.3 BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MOULVOUDAYE

1.3.1. Localisation de la commune

La commune de MOULVOUDAYE est située au Nord du département du Mayo –Kani.. Elle est limitée au Nord par les communes de Bogo, MOULVOUDAYE, au Sud par celles de Guidiguï, Touloum et Kalfou, à l'Ouest par les communes de Kaélé et Mindif, à l'Est par les communes de Guémé, Yagoua et Kaïkaï. Sa superficie est d'environ 1257 km² (source : DAADER de Moulvoudaye) Les données du recensement général de la population de 2005 indiquent une population de 82 368 habitants. si l'on tient compte du taux d'accroissement de 2,6%, cette population peut être estimée en 2013 à 101 872 âmes. Cette population est répartie dans 8 chefferies de 2e degré ou cantons que sont :

- Le canton de MOULVOUDAYE constitué de Goumlaye, Kataré, Kafta, Yola, Teinreing, Goumzouma, Ouro Biri, Agoyo Foulbé,
- Le canton de Korré constitué de Korré, Kaya, Baknaï, Doukka ;
- Le canton de Kolara constitué de Kolaré garré, Djindjinringué, Soulkandou kolara, Sarman Gouloum ;
- Le canton de Daram constitué de Daram Garré, Soulkandou Daram, Ribahou, Guidoua, Ndoumga, Bitcharé, Forlomé, Guirling, Gadjia ;
- Le canton de Goudoum Goudoum constitué de : Goudoum Goudoum, Gadamayo, Miba, Korho, Guildif ;
- Le canton de Kadaye constitué de Kadaye garré, Hourkoum, Djajel ; Le canton de Horlong constitué de Horlong garé, Yola Horlong, Padala ;
- Le canton de Kobo constitué de Kobo garré et Yaméda.

Sur le plan humain, les principales composantes sociologiques présentes dans la commune de MOULVOUDAYE sont : les Toupouris 60%, les Foulbés 30%, les Massas, les Kanouris, les Mousgoums, les Djabarmas, les Mouseis, les Arabes choas et les autres tribus des régions méridionales du Cameroun constitués essentiellement des fonctionnaires et travailleurs affectés dans la commune qui sont estimés à 10%. Dans la commune, il y a aussi quelques Tchadiens. MOULVOUDAYE se trouve à 75 km de KAELE son chef-lieu de département et à 85 km de Maroua (en passant par MOULVOUDAYE), chef-lieu de la région de l'Extrême Nord.

3.1.2 Description du milieu biophysique

1.3.2. Climat

Le climat qui règne dans la commune de MOULVOUDAYE est du type Soudano Sahélien avec une courte saison de pluies allant de juin à septembre et une longue saison sèche allant d'octobre à mai. La température moyenne tourne autour de 30°C avec des fortes températures

de 45°C observées en mars avril. Les vents dominants sont l'harmattan et l'alizée qui soufflent en direction du Nord au Sud et vice versa. Les précipitations enregistrées dans la commune sur 45 jours au cours de l'année 2013 sont de 798,8 mm.

1.3.3 Relief

Le relief de la Commune de MOULVOUDAYE est constitué d'une vaste plaine inondable avec quelques dépressions du côté de Goudoum Goudoum. Dans l'ensemble l'altitude moyenne est de 340 m.

1.3.4 Sols

Les différents types de sols que l'on rencontre dans la commune de Moulvoudaye sont :

- Les sols argileux (vers les localités de Korho, Guildif, Kadae) ;
- Les sols sableux (vers la zone de Goudoum Goudoum, Agoyo, Teinreing);
- Les sols argilo sableux (dans presque tous les villages de la commune)
- Les sols limoneux (vers les villages qui bordent les mayos : Teinreing, Gadamayo, Goudoum Goudoum...) ;
- Les hardés ou sols incultes impropres aux cultures (répartis en îlots dans plusieurs villages).

1.3.5 Hydrographie

L'hydrographie dans la Commune de MOULVOUDAYE est constituée de plusieurs mayos dont le plus important est le mayo Boula. à ceux-ci est venu s'ajouter le lac résultant de la digue réalisée par la SEMRY et qui constitue l'unique endroit où les populations s'approvisionnent en produits halieutiques pendant une bonne période de l'année. Tous ces cours d'eau tarissent en saison sèche. Il existe des zones inondables appelées "Yaérés" propices aux cultures maraichères (Oignon, tomate, et autres légumes).

1.3.6 Flore et végétation

La végétation est le domaine de la savane arbustive et herbeuse. Le paysage est vert en saison des pluies et gris en saison sèche.

1.3.7 Faune

La faune sauvage de la commune de MOULVOUDAYE est constituée de biches, antilopes, renards, hyènes, sangliers, et depuis un certain temps, les populations signalent la présence de quatre lions. En saison de pluies, on observe une incursion d'éléphants en provenance du Parc National de Waza dans certains villages de la commune, occasionnant d'importants dégâts sur les cultures et sur les habitations. En ce qui concerne la faune domestique, elle est constituée de chiens et chats, de volailles, de chevaux, des porcins, des ânes, des bovins, caprins et des ovins.

1.3.8 Ressources minières.

Les principales ressources minières rencontrées dans la commune sont : le sable, l'argile, et quelques pierres de couleur blanche que l'on rencontre surtout vers la zone de Kolara et dans les cours d'eau alentours, une étude sérieuse sur le potentiel minier du sous-sol n'ayant jamais été effectuée.

1.4 DESCRIPTION DU MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE

1.4.1. Histoire de la Commune

La commune a été créée en 1992 après éclatement de la commune mère de MINDIF par décret N° 02/27 du 26 juin 1992 portant création des communes. Le nom de la commune vient de celui de la ville de Moulvoudaye qui en est le chef-lieu et qui a été fondée par un groupe de Mousgoum venu du Tchad sous la houlette de Djidda Bazari. Ce groupe s'installa sur une terre vierge auprès d'une mare où croissait avec intermittence une grenouille. Ce qui amena l'un d'eux à se poser la question en langue Mousgoum 'moulbounng kitai' ce qui signifie y'a-t-il qu'une seule grenouille qui croisse dans cette mare ? D'où le nom du village MOULVOUDAYE.

1.4.2 Groupes ethniques et relations interethniques

Sur le plan humain, les principales composantes sociologiques présentent dans la commune de MOULVOUDAYE sont : les Toupouris 60%, les Foulbés 30%, les Massas, les Kanouris, les Mousgoums, les Djabarmas, les Mouseis, les Arabes choas et les autres tribus des régions méridionales du Cameroun constitués essentiellement des fonctionnaires et travailleurs affectés dans la commune sont estimés à 10%. Dans la commune, il y a aussi quelques Tchadiens. Toutes ces populations vivent en parfaite harmonie dans les 8 cantons cités précédemment.

1.4.3 Religion

A Moulvoudaye, trois religions se côtoient : animisme, christianisme et islam. Les pratiquants de ces religions cohabitent et vivent en parfaite harmonie. Les chrétiens sont les plus nombreux et les plus diversifiés, on y rencontre par ordre d'importance les catholiques, les protestants (EEC, EELC,) et les pentecôtistes plus nombreux dans la ville de Moulvoudaye.

1.4.4 Mobilité de la population

Les plus grands mouvements effectués par les populations se font vers Kaélé, Lara, Guidigu, Kalfou, Kar Hay, Yagoua, Kay Kay, MOULVOUDAYE, Mindif, Maroua etc. pour la commercialisation des produits agricoles et de première nécessité, les loisirs, les problèmes de justice, la religion, les visites, la recherche d'emplois rémunérés, l'éducation scolaire et universitaire, etc.

1.4.5 Organisation sociale.

L'organisation sociale est bâtie autour de 08 cantons de 2e degré indépendant les uns des autres. Ces cantons sont dirigés par des lawans : auxiliaires du lamido de Mindif à qui ils font allégeance. Chaque canton est constitué de plusieurs villages qui ont chacun à leur tête des Djaouros. Ceux-ci administrent les villages et rendent compte au lawans. Les villages quant à eux sont constitués de quartiers qui sont dirigés par des chefs de quartier. De plus en plus, les chefs des communautés Toupouri s'éloignent de la ligne tracée par les lawans. Cette situation constitue une menace pour la cohabitation pacifique entre les Toupouri et les Peuls.

Outre cette organisation traditionnelle, il existe dans la commune plusieurs organisations de la société civile notamment les Groupements d'Initiatives Communes les GIE, les associations de développement, et des partis politiques qui cohabitent et vivent en paix.

1.4.6 Habitats

Les maisons sont anarchiquement construites le long des principaux axes routiers avec un taux de promiscuité très élevé. Comme la plupart des sociétés africaines, les concessions familiales sont groupées autour d'un noyau central qui est soit le chef de famille ou le patriarche. On distingue 02 types d'habitats qui caractérisent les principaux groupes ethniques existant que sont les Toupouri et les Peuls. Chez les Peuls, L'habitat est caractérisé par des concessions dont de grandes barrières bordent les routes. A l'intérieur, on y rencontre des maisons ou cases dont l'accès ressemble à des labyrinthes tant il existe des murs de contournement (dépend du niveau social de l'individu). Généralement la maison du chef de famille est la principale que l'on rencontre à l'entrée, derrière, sont réparties les maisons des femmes alignées par ordre d'arrivée de la gauche vers la droite. L'habitat chez les Toupouri dépend du niveau social ; les plus riches construisent de grandes maisons avec ou sans clôtures. Les pauvres se contentent de construire de façon anarchique des cases en éparses sans véritable plan d'occupation d'espace. Les enquêtes ont permis de classer ces habitats en plusieurs catégories : les habitats en matériaux définitifs, semi-définitifs ou provisoires avec ou sans latrines. Il est à noter que le problème de latrine est crucial pour les communautés rurales qui n'en construisent pratiquement pas. Les principaux matériaux de construction utilisés sont la terre (potopoto), les parpaings, le ciment, les planches, la paille et les tôles ondulées en aluminium. La mentalité des populations rurales ne les encouragent pas à construire des habitats décents, d'où la précarité de ceux-ci. À titre d'illustration, 95% des maisons de MOULVOUDAYE sont construites en matériaux provisoires. Le type de matériel

utilisé n'influence en rien le plan de construction des maisons qui ont des formes rondes, rectangulaires ou carrés.

1.4.7 Système foncier.

Les terres appartiennent aux premiers occupants, généralement à ceux qui les premiers les ont mis en valeur. Le titre foncier n'est pas l'apanage de toutes les populations de MOULVOUDAYE. L'acquisition d'un terrain se fait par héritage du père à l'enfant, par don, et par achat de gré à gré. Ces derniers temps, il s'est développé un phénomène de vente anarchique de terrains qui prive les ayants droits de leurs terres. Les terrains sont généralement délimités par des bornes naturelles à savoir : mayos, arbres, routes et pistes.

1.4.8 Acteurs du Développement local.

Plusieurs acteurs appuient le développement local dans la commune de Moulvoudaye. Il s'agit :

- Du comité de développement de Moulvoudaye (CODEMOU) ;
- Des programmes gouvernementaux à l'instar du PNDP, du PACA du PDR ;
- Des instituts de coopération, les associations, les GIC, GIE les ONG à l'instar de la SNV, de Sanalogone...

1.4.9 Activités économiques.

Les populations de MOULVOUDAYE mènent plusieurs activités économiques. On y pratique par ordre d'importance l'agriculture, l'élevage, le commerce.

1.5 Agriculture.

Elle est la principale activité pratiquée dans la zone. Les terres cultivées représentent les $\frac{3}{4}$ de la superficie totale soit 942 km². Les principales spéculations pratiquées dans la commune sont :

- Les céréales (Sorgho, Maïs, Pénicillaire, Riz) ;
- Les légumineuses (Arachide, Niébé, Voandzou, Soja, Sésame) ;
- Les cultures maraichères (Oignon, Tomate, Légumes) ;
- Les fruitiers (Manguiers, Goyavier, Citronnier, Anacardier, Papayer, ...) ;
- Les cultures de rente : le Coton ;
- Les produits de cette activité sont destinés soit à l'autoconsommation, soit à la vente sur les marchés locaux et environnants.

1.6 Sylviculture.

La sylviculture est une réalité dans la commune de MOULVOUDAYE. Le climat aride favorise la pratique de cette activité. Bien que le poste forestier et la mairie ne soient pas dotés de pépinière, il existe plusieurs pépinières privées dont les propriétaires mettent à la disposition des populations des plants à hauteur de 150 FCFA pour le neem et de 500 FCFA

pour les fruitiers. Tout ceci se fait anarchiquement du fait de l'absence d'un plan de reboisement. Il est urgent de penser à un plan de reboisement, sinon les besoins des populations étant croissants, elles vont se déverser sur les deux grandes bandes forestières. Les essences les plus mis en terre sont : L'Eucaliptus : très appréciées par les populations pour les besoins d'installation électrique. Le Neem : pour sa facilité d'adaptation au climat, son bois et l'ombrage qu'elle procure. Toutes les variétés d'acacias: pour leur facilité d'adaptation au climat, la nutrition du petit bétail et le bois. à côté de ces espèces, se développent plusieurs vergers constitués de manguiers, citronniers, les zuzyphus, les anarcardiens... Ces produits sont destinés à la vente. Ou à la consommation individuelle.

1.7 Élevage et pêche.

1.7.1 Élevage.

L'élevage constitue aussi un pôle très important dans les activités des populations de MOULVOUDAYE. Les principales espèces élevées sont par ordre d'importance : les bovins, les caprins et les ovins, la volaille, les porcins, les équins etc. L'essentiel des produits de l'élevage est destiné à la commercialisation et à la consommation. Le marché à bétail de la ville de Moulvoudaye est l'un des plus grands de la sous-région et génère des revenus assez importants aux populations et à la Mairie. L'animal constitue pour les populations locales, une sorte d'épargne. Certaines cérémonies traditionnelles accordent beaucoup d'importance à l'animal, à l'instar de la fête du coq, la dot et les funérailles. Tout cela amène les populations de Moulvoudaye à traiter les animaux avec plus d'attention.

1.7.2 Pêche.

La commune de MOULVOUDAYE n'est pas assez fournie en cours d'eau. Le faible écoulement annuel des cours d'eau entraîne la rareté du poisson. Mais les activités de la SEMRY ont permis de construire une digue qui retient de l'eau pendant une bonne période de l'année et constitue le principal point d'approvisionnement de la zone en produits halieutiques. La pêche se fait de façon traditionnelle avec des instruments rudimentaires. En période de décrue, les pêcheurs ont tendance à capturer les poissons avec des filets de petites mailles. Ce qui constitue un danger pour la pérennisation de cette activité.

CHAPITRE II : SYNTHÈSE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE SUR LE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MOULVOUDAYE.

L'intérêt de comprendre la méthodologie de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique souligne la nécessité de préciser le contexte de l'étude et son objectif.

II.1 CONTEXTE DE L'ETUDE.

Le contrôle citoyen de l'action publique s'inscrit dans la perspective d'enraciner le principe de base de la vision de développement au Cameroun. De plus, le Scorecard est un mécanisme qui s'engage dans un développement durable ; c'est-à-dire concilier le développement économique avec la préservation de l'environnement sociopolitique, les valeurs de solidarité et de justice sociale dans l'optique de stimuler le courage des générations futures à répondre aux besoins existants. Il s'agit, en fait, de relever les préoccupations ponctuelles des populations dans les secteurs importants tels que l'hydraulique, la santé, l'éducation les services offerts dans l'institution communale. Ainsi, le CCAP faut-il le préciser est un processus dynamique qui met l'accent sur l'existence d'une volonté des pouvoirs publics dans l'accompagnement des collectivités locales décentralisées. Mais le succès de cette réflexion se mesure, en effet, par la satisfaction des populations bénéficiaires et qualité du résultat.

Cependant, Le PNDP, programme mis en place par le gouvernement depuis 2004 s'investit pour améliorer les conditions de vie des populations rurales et urbaines. Ce procédé permet de renforcer les capacités des Communes dans l'implémentation de la décentralisation. Dans la même pensée, le Contrôle Citoyen de l'Action Publique est envisagé pour réaliser une enquête de perception des populations sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal.

Aussi, la prise en compte en amont de la dimension politique et sociale des pouvoirs publics dans la conception du Scorecard est-il un élément important pour l'appropriation et l'acceptation de ses objectifs ?

II.2 OBJECTIF ET METHODOLOGIE DU CCAP.

Pour appréhender la dimension civique du Scorecard, nous allons présenter son objectif et sa méthodologie.

2.2.1 Objectif du Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Le souci d'accompagner les populations dans la mise en œuvre des projets de développement local traduit la volonté manifeste du gouvernement. Cette possibilité renvoie à l'idée du

développement qui ne peut être uniquement mesurée par des grandeurs économiques telles que le PIB, mais il est nécessaire de se référer à d'autres indicateurs. Ces derniers peuvent se limiter, par ailleurs à des évaluations quantitatives. Mais, l'objectif étant le bien-être des populations, il est question d'évaluer ce bien être et pour cela la participation des individus à la prise des décisions sur les affaires courantes est essentielle. En conséquence, l'objectif du CCAP se situe à trois niveaux :

D'abord, au niveau opérationnel, il faut construire les indicateurs de bien être permettant d'apprécier et de suivre la mise en œuvre des politiques publiques ;

Ensuite, au niveau citoyen, il est intéressant d'impulser une véritable éducation citoyenne, par une démarche méthodologique afin de générer des résultats probants favorisant la matérialisation de la décentralisation, gage de succès du Scorecard et d'améliorations des conditions de vie des populations ;

Enfin, au niveau scientifique, l'objectif est de produire et concevoir des documents appropriés au Scorecard, d'où l'intérêt de réaliser les enquêtes dans 320 ménages situés dans l'espace communal de Moulvoudaye, département du Mayo Kani, Région de l'Extrême-Nord. Il s'agit concrètement de collecter les informations afin de capitaliser les avis des populations cibles sur la qualité de l'offre des services publics dans les secteurs de l'hydraulique, l'éducation, la santé et sur le service communal.

2.2.2 Méthodologie du ScoreCard.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de réalisation du contrôle citoyen et de l'action public, la démarche est adoptée à l'initiative du PNDP, de l'Institut National des Statistiques et des OSC. Le PNDP a procédé recrutements des structures compétentes et définir un cadre pour la réalisation de ces opérations, ensuite, l'INS a servi de cadre pour la détermination des ménages et enfin l'OSC; GTE/Sahel qui est un organe de suivi des opérations de collecte des données sur le terrain. Au-delà de cet aspect, nous pouvons préciser que GTE/Sahel a supervisé les enquêtes dans la zone 7 de la Région de l'Extrême-. Pour la bonne conduite des opérations de collecte des données, il était indispensable de constituer une équipe composé d'un chef d'équipe, 1 superviseur et 10 enquêteurs par commune. Le critère de sélection qui a prévalu dans la désignation de ces candidats est basé sur l'étude des dossiers conformément au background défini par le PNDP à savoir : minimum Bac pour les enquêteurs, Bac+3 pour les superviseurs communaux et Bac+4 pour le chef d'équipe.

Au vu de ce qui précède, le PNDP a établi un chronogramme d'activités qui organise tout le processus. C'est, en effet le lieu d'indiquer qu'il ya eu d'abord la formation du chef d'équipe, ensuite celle des superviseurs et enfin la formation des enquêteurs harmoniser la compréhension pour la réalisation du contrôle citoyen de l'action publique. Nous notons à titre indicatif que les informations sur le terrain sont collectées à travers l'outil, qui est un questionnaire-ménage.

II.3 METHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ECHANTILLON ET DE LA COLLECTE DES DONNEES.

Pour faciliter la réalisation du Scorecard, la démarche utilisée s'articule autour du tirage de l'échantillon et la collecte des données

2.3.1 Tirage de l'échantillon.

Les principales caractéristiques du plan de sondage sont décrites dans la présente partie. Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. L'objectif principal du plan de sondage de l'enquête ScoreCard est de produire des estimations statistiquement fiables de la plupart des indicateurs au niveau de la commune.

Une approche d'échantillonnage en grappes stratifié, à plusieurs degrés, a été utilisée pour la sélection de l'échantillon de l'enquête.

2.3.2 Taille et répartition de l'échantillon.

Le choix de la taille d'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex: budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages. Cette enquête s'est appuyé sur les mêmes ZD que celles sélectionnées lors l'Enquête Complémentaire à la 4ème

Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4) qui a sélectionné 20 ZD maximum par commune. Pour cela, pour les communes ayant sélectionnées 20 ZD pendant EC-ECAM4, 16 ménages ont été sélectionnés par ZD pour être enquêtés dans le cadre ScoreCard. Pour les communes ayant moins de 20 ZD, l'échantillon 320 ménages de la commune a été réparti dans chaque proportionnellement au nombre de ZD lors de l'EC-ECAM4.

2.3.3 Base de sondage et sélection des grappes.

Le tirage de l'échantillon de ScoreCard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH 2005) au Cameroun. L'échantillon des unités primaires de ScoreCard est le même que l'échantillon des unités primaires de l'enquête l'EC-ECAM4. De ce fait, il peut être considéré comme résultant d'un tirage à deux degrés.

Au premier degré, dans le cadre de l'EC-ECAM4, les zones de dénombrement (ZD) du recensement ont constitué des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et ont été sélectionnées dans chaque arrondissement à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménage a été tirée selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

2.3.4 Sélection des ménages.

Les listes des ménages ont été préparées par les équipes de dénombrement sur le terrain pour chaque zone de dénombrement pendant l'EC-ECAM4. Les ménages ont ensuite été numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique.

2.3.5 Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage.

Au lieu de tirer directement les unités primaires à partir des zones de dénombrement issues de la cartographie du RGPH de 2005, il a été retenu d'utiliser pour ScoreCard les mêmes unités primaires de l'enquête EC-ECAM4 dans le but d'éviter de lourds et coûteux travaux de cartographie. Finalement ScoreCard repose sur un sondage à deux degrés.

Les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZD i , et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZD i de la commune h . On notera que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h est donnée par:

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

a-

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe EC-ECAM4 dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

b-

c- La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD i de la commune h est alors :

d-

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

e-

f- Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

g-

Pour opérationnel ce mécanisme, l'Institut National de la Statistique(INS) a mis à la disposition du PNDP des données statistiques de l'enquête camerounaise auprès des ménages en abrégé l'ECAM4 pour identifier les structures. La réalisation de la collecte des données sur le terrain est sanctionnée par la méthode aléatoire des ménages dans la Commune cible, situé dans l'intervalle de Cinq ménages.

2.4 Collecte des données.

Dans cette opération, il était question de :

- Informer les autorités administratives, municipales, religieuses et traditionnelles sur le processus de réalisation des enquêtes du ScoreCard dans leur zone d'intervention ;
- Identifier toutes les zones de dénombrements (ZD) et les ménages échantillonnés ;
- Enquêter 320 ménages échantillonnés par commune cible ;
- Collecter les données authentiques auprès des chefs de ménages.

2.4.1 Champ de l'enquête et population cible.

Le champ géographique de cette enquête est l'ensemble de 160 communes volontaires pour la mise en place d'un mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. En substance, les enquêtes se sont déroulées dans 21 Communes cibles de la Région de l'Extrême-Nord, reparti en deux zones (zone 7 et 8). Cependant, l'OSC dénommée GTE/Sahel a piloté les opérations de collecte des données dans 11 Communes de la zone 7 pour un total 3530 ménages.

2.4.2 Méthode de sondage.

L'outil de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire-ménage. Il est composé de cinq sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'hydraulique, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et dernière sur les services communaux.

2.4.3 Taille de l'échantillon.

La collecte des données s'est déroulée dans trois mille cinq cent trente (3530) ménages dans les 11 communes de la zone 7.

2.4.4 Outil de collecte des données.

L'outil de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire-ménage. Il est composé de cinq sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'hydraulique, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et dernière sur les services communaux.

II.5- Formation des agents de collecte.

Après l'atelier régional portant lancement officiel du contrôle citoyen de l'action publique le 15 septembre dernier, l'une des grandes articulations de cette opération est sans aucun doute la formation des agents enquêteurs préalablement présélectionnés avec la collaboration des communes couvertes par l'enquête Scorecard.

En prélude à la collecte des données dans les communes ciblées par l'enquête du ScoreCard, les équipes de l'Association pour la Gestion des terres et Eaux du Sahel (GTE/Sahel), l'OSC a organisé la formation des agents enquêteurs présélectionnés en vue de la réalisation des opérations des enquêtes sur le terrain.

Aussi, du 05 au 07 octobre s'est tenu à Maroua, la formation des agents enquêteurs des communes de Maga, Maroua 2, et MOULVOUDAYE (**Pole 1**) ;

Ensuite, du 24 au 26 octobre 2017, a eu lieu à Kaéléla formation des agents enquêteurs des communes de Kaélé, Tchatibali ,Dziguilao, Moutourwa (**Pôle 2**)

Et enfin, du 28 au 30 octobre 2017, a eu lieu la formation des agents enquêteurs à la commune de Yagoua, (**Pôle 3**). Cette dernière a regroupé quatre communes à savoir les communes de Yagoua, Gueme, Gobo et Moulvoudaye.

Pendant les trois jours de formation, six modules essentiels ont été déroulés pour familiariser les enquêteurs avec les techniques de collectes définis dans le cadre de cette enquête.

Ces ateliers de formation ont mobilisé :

- 45 enquêteurs présélectionnés pour le pôle 1 et 03 superviseurs communaux ;
- 60 enquêteurs présélectionnés pour le pôle 2 et 04 superviseurs communaux ;
- 60 enquêteurs présélectionnés pour le pôle 3 et 04 superviseurs communaux ;
- 01 chef d'équipe ;
- Un représentant de l'OSC.

II.6 Exploitation des données

Le CCAP est outil de gestion qui requiert une conduite de l'enquête sur la perception des populations de l'espace communal sur l'offre de service public d'une part et la qualité des services rendus par les communes d'autre part. Cette opération consiste en l'exploitation des données favorable à l'élaboration d'un outil de gouvernance efficace à travers lequel les changements considérables peuvent être capitalisés dans la Commune. En effet, l'exploitation des données est axée sur une démarche suivante :

- la vérification des informations sur les fiches renseignées par les enquêteurs ;
- la validation des données collectées sur les questionnaires ;
- la saisie et les traitements des données collectées ;
- l'analyse et commentaires sur lesdites données ;
- la restitution des résultats de l'analyse ;
- la prise des décisions par le gouvernement pour envisager les éventuelles améliorations.

III. Méthodologie de mesure des indicateurs de perception

Pour mesurer le niveau de satisfaction des populations, le Contrôle Citoyen de l'Action Publique, faut-il le rappeler, a focalisé son analyse sur les secteurs tels que l'Hydraulique, la Santé, l'Education et les Services communaux. En effet, l'INS et le PNDP ont servi de cadre pour l'analyse et le calcul des données statistiques générées par l'enquête sur le terrain.

Secteurs.	Domaine concerné.	Indicateurs de mesure de perception.
L'hydraulique.	Système public/privé d'approvisionnement en eau potable	-disponibilité et qualité d'eau ; -accessibilité de la population à l'eau ; -proximité des sources d'eau
Santé.	Niveau de soin sanitaire	-proximité des CMA/Hôpitaux ; -disponibilité du personnel et des médicaments ; - qualité des soins et coûts.
Education.	Evaluation du degré de satisfaction de la population	- disponibilité des établissements scolaires et professionnels -proximité des établissements et coûts de la scolarité ; -qualité de l'enseignement (personnels qualifiés et manuels scolaires)
Services communaux.	Implication de la population dans la gestion des affaires communales.	Accessibilité de la population aux services tels que : -l'établissement d'actes de naissance ; -certification des documents officiels ou administratifs

CHAPITRE III : PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES

Le présent chapitre donne les résultats d'analyse de l'enquête menée par le PNDP sur le contrôle citoyen de l'action public dans la commune de MOULVOUDAYE. Cette analyse porte sur quatre secteurs dont le secteur hydraulique, le secteur de la santé, le secteur de l'éducation et les services offerts par l'institution communale.

III.1 PRESENTATION DE LA POPULATION ENQUETEE

L'échantillon de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de MOULVOUDAYE était composé de 320 ménages tirés au hasard dans toute la commune. Selon les instructions pour les interviews, la personne enquêtée dans les ménages devait être le chef de ménages. Cependant en l'absence de ce dernier, les questionnaires ont été administrés aux représentants adultes à savoir, son (sa) conjoint(e) ou tout autre personne ayant passé au moins six mois dans le ménage et pouvant être en mesure de fournir tous les détails sur le ménage

Selon leur âge, 90% des répondants sont d'un âge de 25 ans et plus, soit des adultes responsables capables de fournir de réponses avisées. Une grande majorité près de 96% de chef de ménage sont des adultes de 25 ans et plus. Le rapprochement entre le pourcentage des chefs de ménages (96%) dont l'âge est de 25 ans et plus et les répondants de la même tranche d'âge 90% nous permet de déduire que l'enquête a été réalisée majoritairement par les chefs de ménages.

Par rapport à la variable sexe, les ménages enquêtés sont principalement dirigés par les hommes (88,2%), les femmes ayant la responsabilité de la prise de décisions dans 11,8% de ménages. Les répondants étaient majoritairement des hommes (79,5%) contre seulement 20,5% des femmes.

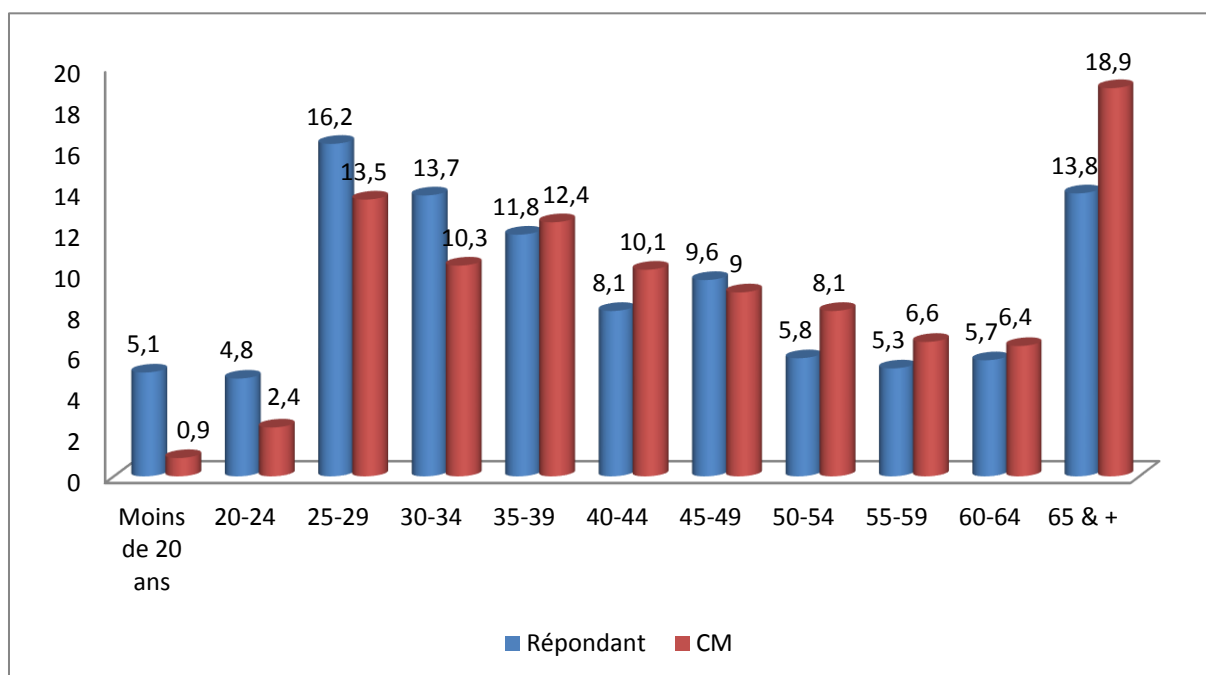
Tableau 3. 1: Répartition (%) des répondants, chefs de ménage (CM) par groupe d'âges, sexe.

	Groupe d'âges												Sexe			
	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	DM	Total
Répondants	5,1	4,8	16,2	13,7	11,8	8,1	9,6	5,8	5,3	5,7	13,8	0,0	79,5	20,5	0,0	100,0
CM	0,9	2,4	13,5	10,3	12,4	10,1	9,0	8,1	6,6	6,4	18,9	1,5	88,2	11,8	0,0	100,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

La compréhension dudit tableau se fluidifie par la représentation des diagrammes. Ainsi les barres dans ce diagramme représentent la tranche d'âge de la population. Il faut aussi relever qu'il n'ya presque pas des chefs des ménades de moins de 20 ans Ces informations sont représentées dans le diagramme ci-après.

Graphique 3. 1: Répartition (%) des répondants, chefs de ménage (CM) par groupe d'âges, sexe.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Les indicateurs de la population enquêtée sont basés sur les secteurs nommément identifiés à savoir : l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services communaux. Nous allons aborder l'analyse des données de ces secteurs dans l'ordre ci-dessus évoqué.

III.2 SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

Le système d'approvisionnement en eau est constitué de puits avec pompe, puits à ciel ouvert, puits protégé, forage avec pompe à motricité humaine, source/rivière, adduction en eau potable.

L'eau étant la principale source vitale, sa gestion requiert des sacrifices tant au niveau des services publics qu'au niveau des acteurs locaux. Cette section présente les résultats de l'enquête du ScoreCard dans le secteur de l'hydraulique. Les ménages échantillonnés dans la commune de MOULVOUDAYE ont exprimé leurs niveaux de satisfaction en termes de disponibilité, qualité, coût, appréciation, insatisfaction, attentes des services de l'hydraulique.

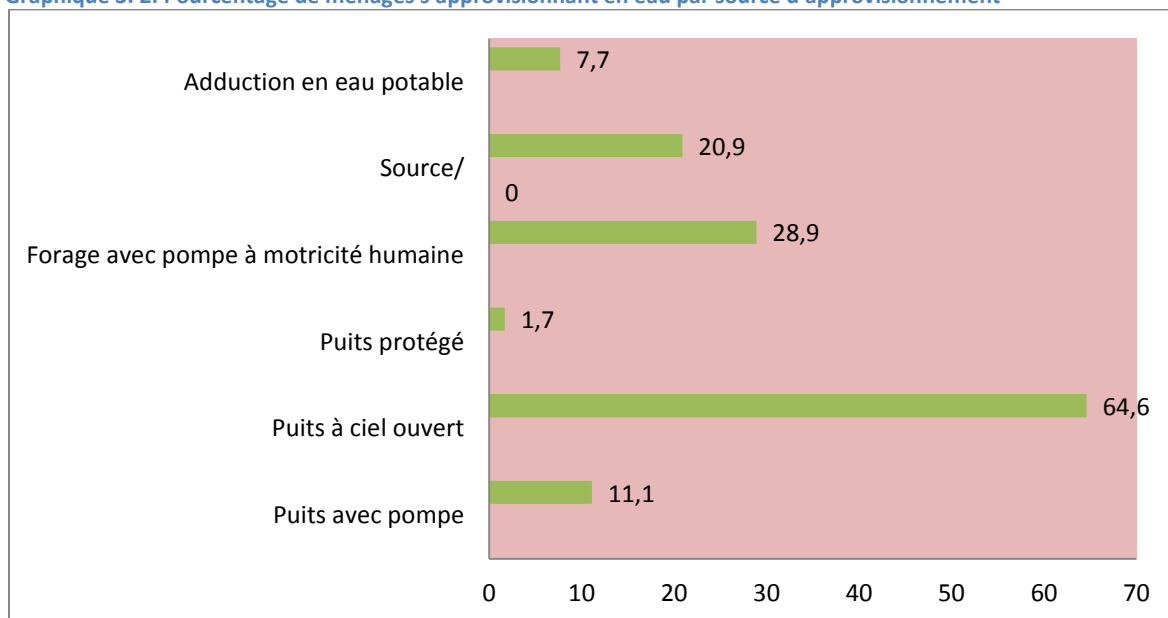
III.2.1. Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique

Pour percevoir le sens des services de l'hydraulique, il est intéressant d'évaluer le nombre des ménages qui utilisent effectivement les services susvisés.

D'après les résultats produits par ScoreCard dans les localités échantillonnées de la commune de MOULVOUDAYE, les puits à ciel ouvert constituent la principale source d'approvisionnement en

eau. Elle est la plus accessible par les ménages et par conséquent ne garantissent pas une eau potable. Cette eau ne peut pas épargner les populations de MOULVOUDAYE des maladies hydriques. Cette source est suivie heureusement des forages avec pompes à motricité humaine qui constituent des points potable. La source/rivière et les puits avec pompes restent les sources d’approvisionnement en eau les moins utilisées de la commune.

Graphique 3. 2: Pourcentage de ménages s'approvisionnant en eau par source d'approvisionnement



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Quant aux ménages utilisant une source d’eau publique dans la commune de MOULVOUDAYE, 97,2 % des ménages utilisent l’eau potable. Parmi ces ménages, seulement 0,4 % et 4,8% des ménages s’approvisionnent respectivement et principalement dans les puits protégé et la source /rivière. 58,6% des ménages s’approvisionnent principalement dans les puits à ciel ouvert tandis que près de 22 % de ménages utilisent principalement les forages avec pompes à motricité humaine.

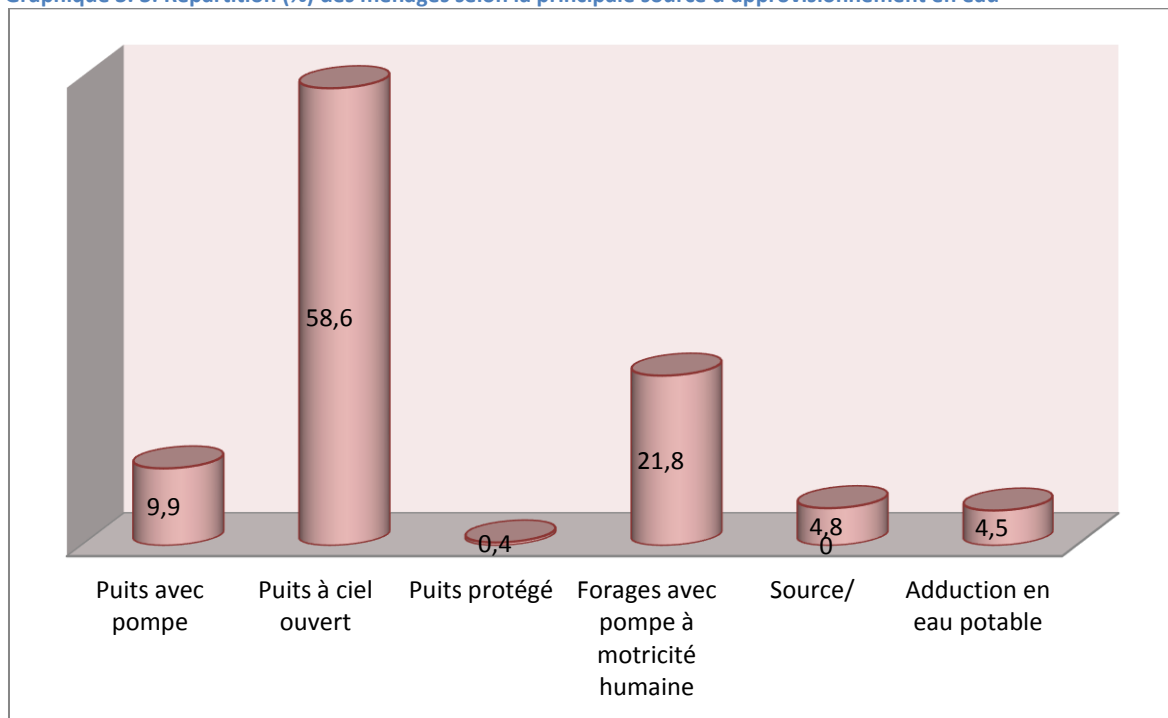
Tableau 3. 2: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau.

	Proportion (%) des ménages utilisant l'eau potable	Répartition (%) des ménages utilisant une source d'eau publique, par principale source d'eau publique :						Total
		Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forages avec pompe à motricité humaine	Source/ rivière	Adduction en eau potable	
Moulvoudaye	97,2	9,9	58,6	0,4	21,8	4,8	4,5	100,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

La compréhension de ce tableau se complète par le graphique en histogramme ainsi représenté.

Graphique 3. 3: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Accessibilité et disponibilité des sources d'approvisionnement en eau dans la commune de MOULVOUDAYE.

Cette rubrique nous renseigne sur l'appréciation faite par les répondants sur l'accessibilité des sources d'approvisionnement. Cette accessibilité est appréhendée à partir du temps mis ou la distance parcourue pour se procurer l'eau auprès de la source d'approvisionnement la plus proche et de la disponibilité de l'eau à partir des sources d'approvisionnement présentes dans la commune; (c'est-à-dire la fonctionnalité, le caractère saisonnier ou permanent et la fréquence allouée).

Dans la commune de MOULVOUDAYE, 57,1% de ménages ont accès à l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année, 84,3% de ménages ont accès toute la journée à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée dont 15,7% n'ont pas accès a cette eau. Cette situation suggère que les sources d'approvisionnement ne sont pas pérenne (elles sont saisonnière), et nous interroge sur les sources de remplacement en terme de quantité et de qualité et par là des conséquences que ces interruptions peut induire sur ces personnes en difficulté durant une période de l'année et ceux qui se doivent se démêler tous les jours.

Près de 24,4 % des ménages prennent plus de 30 minutes de marche pour s'approvisionner en eau, cela dévoile une accessibilité difficile en eau pour cette frange en termes de distance.

Tableau 3. 3: Pourcentage des ménages par accès, disponibilité et fréquence d'utilisation de la principale source publique d'eau.

	Proportion (%) des ménages ayant l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année	Répartition (%) des ménages selon le temps moyen pour aller à pieds puiser l'eau et revenir					Proportion (%) des ménages ayant accès toute la journée à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée	Proportion (%) des ménages dont la fréquence d'accès à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée correspond aux besoins en eau
		Sur place	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total		
Moulvoudaye	57,1	5,0	42,2	28,5	24,4	100,0	84,3	13,8

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

L'eau est disponible, lorsque les ouvrages hydrauliques fonctionnent et sont maintenus en état de bon fonctionnement. La mauvaise gestion de l'entretien et de la maintenance peut-être handicapante aussi bien sur la quantité des ouvrages hydrauliques que sur la qualité de l'eau. Cette partie traite de la disponibilité de l'eau liée à la maintenance et à l'entretien des ouvrages hydrauliques.

Près de 45% de ménages déclarent une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois. Parmi ces ménages, 38,5% de ménages déclarent une période de remise en fonction de la source en panne de « moins d'une semaine ». Cette réactivité dévoile une certaine organisation autour de l'entretien et de la maintenance des ouvrages hydrauliques, le pourcentage de déclaration de panne interpelle un système de maintenance préventive et un système d'organisation qui anticiperait sur les multiples pannes.

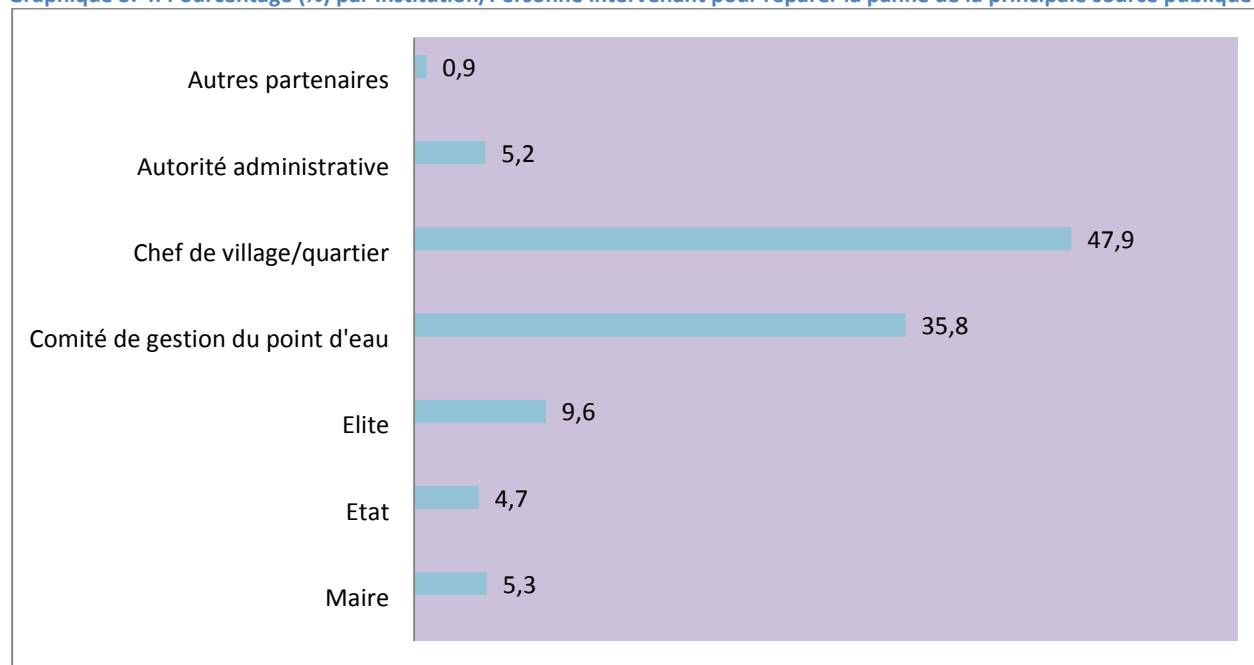
Tableau 3. 4: Proportion (%) des ménages déclarant une panne, Répartition (%) des ménages déclarant une panne, par période observée pour la remise en fonction de la source.

	Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois	Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source					Total
		Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	
Moulvoudaye	45,0	38,5	37,0	14,2	1,7	8,6	100,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Dans la commune de MOULVOUDAYE, plusieurs institutions interviennent pour la remise en fonction, en cas de pannes affectant les infrastructures hydrauliques. Les Comités de gestion des points d'eau (COGES) s'en occupent principalement.

Graphique 3. 4: Pourcentage (%) par Institution/Personne intervenant pour réparer la panne de la principale source publique d'eau.



Source : **SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017**

32,3% de ménages ont exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois. Près de 4% de ménages, parmi les ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau, dont le besoin exprimé en eau a été satisfait.

Les ménages se sont adressés à plusieurs entités ce qui laisse penser qu’il n’existe pas un canal connu, officiel et formel d’expression et de requête en général. Ce canal doit être créé et la population éduquée. En ce qui concerne le secteur d’eau, le maire et le chef de village/quartier sont les plus habileté à gérer leur problème d’eau.

Tableau 3. 5: Pourcentage (%) des ménages ayant exprimé par besoin exprimé.

	Pourcentage (%) de ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Pourcentage, de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à :								Total	Pourcentage (%) de ménages, parmi les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau, dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Maire	Etat	Elite	Comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorité administrative	CAMWATER/SNEC	Autre partenaire		
Moulvoudaye	32,3	57,3	12,3	20,3	18,8	13,2	13,2	6,9	4,3	4292,4	3,9

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

III.2.2 Coût, qualité et appréciation des services de l'hydraulique

Le service d'approvisionnement en eau a un coût aussi bien à l'investissement dans la réalisation des ouvrages hydrauliques que dans la maintenance. Pour mieux servir, surtout au niveau de la maintenance et de l'entretien, l'apport des bénéficiaires est nécessaire dans certain point d'eau.

Pour mesurer le coût et la qualité des services de l'hydraulique, il faut tenir compte des variables axées sur la couleur, le goût et sans doute le prix de l'eau.

Près de 7 % de ménages payent l'eau de la principale source publique. Les ménages ne se sont pas prononcés sur les dépenses pour accéder à l'eau.

Tableau 3. 6: Répartition (%) des ménages selon l'appréciation du montant payé pour utiliser la principale source d'eau publique.

	Proportion (%) de ménages payant l'eau de la principale source publique d'eau qu'ils utilisent	Dépense moyenne mensuelle (en F CFA)	Répartition (%) des ménages, payant l'eau, par appréciation du montant payé :				Total
			Elevé	Raisnable	Insignifiant		
Moulvoudaye	6,5	*	*	*	*	*	

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Selon l’OMS, pour qu’une eau soit qualifiée de potable, elle doit satisfaire à des normes relatives aux paramètres organoleptiques (odeur, couleur, turbidité, saveur), physico-chimiques (température, potentiel d'hydrogène (PH) etc.), microbiologiques (coliformes fécaux et totaux streptocoques fécaux etc.), des substances indésirables et toxiques (nitrates, nitrites, arsenic, plomb, hydrocarbures etc.). Pour chaque paramètre, des valeurs limites à ne pas dépasser sont établies.

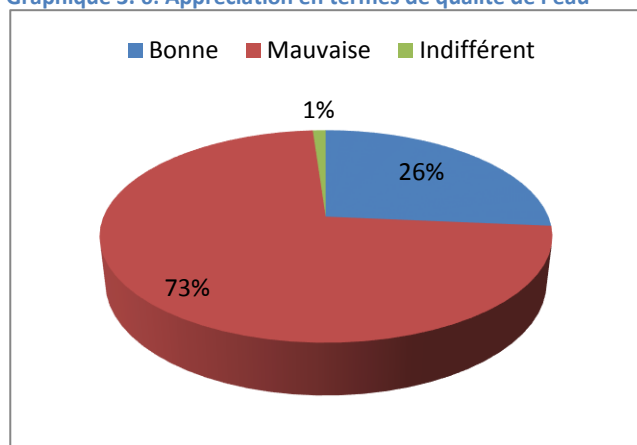
La qualité d’eau utilisée dans les localités est fonction de la source. Etant donné que la plupart des ménages ont pour principale source d’approvisionnement les puits à ciel ouvert pour lequel il faut un minimum de traitement régulier parce qu’ils ne pas protégés, 72,5% de ménages trouvent une eau de mauvaise qualité, 63,0% de ménages estime que l’eau a une odeur et 66,1% et 64,5% de ménages la trouvent qu’elle a un goût et une couleur.

Tableau 3. 7: Répartition (%) des ménages selon la principale source d’approvisionnement en eau.

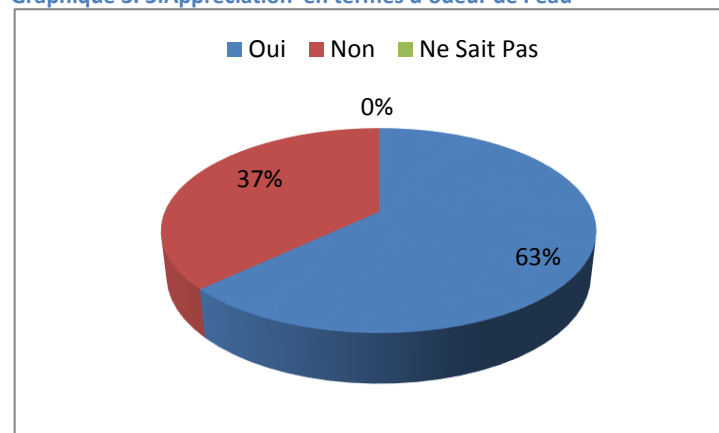
	Qualité de l'eau				Eau a une odeur				Eau a un goût				Eau a une couleur			
	Bonne	Mauvaise	Indifférent	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total
Moulvoudaye	26,4	72,5	1,1	100,0	63,0	37,0	0,0	100,0	66,1	32,5	1,3	100,0	64,5	35,5	0,0	100,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Graphique 3. 6: Appréciation en termes de qualité de l’eau

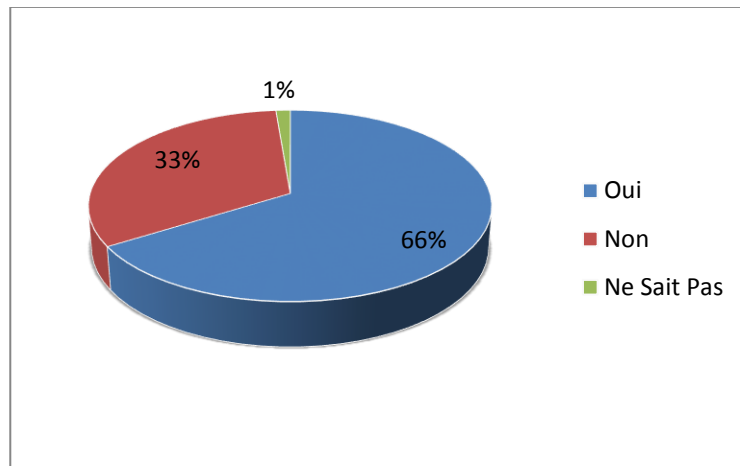


Graphique 3. 5:Appréciation en termes d’odeur de l’eau



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

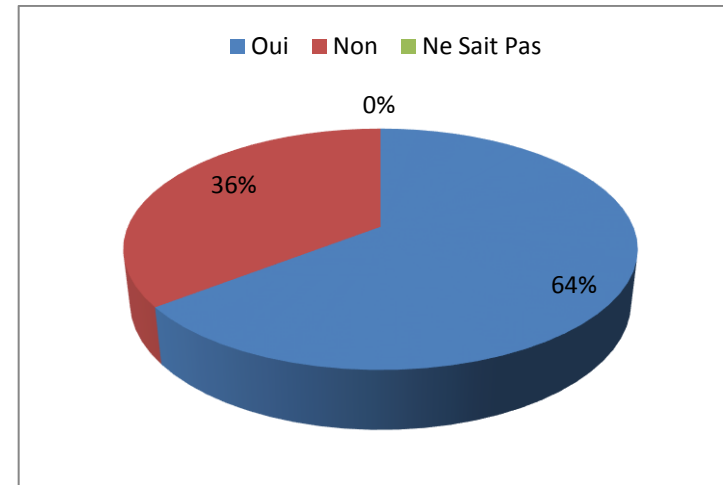
Graphique 3. 7: Appréciation en termes de goût



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Graphique 3. 8: Appréciation en termes de couleur de l'eau



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

L'appréciation faite sur le service de l'hydraulique donne une précision sur les raisons d'insatisfaction des populations.

III.2.3 Raisons de non satisfaction des populations

Cette enquête a permis aux ménages de se prononcer sur leur satisfaction en matière d'approvisionnement en eau et se sont prononcés sur les aspects ci-après : l'éloignement du point d'eau, la qualité de l'eau, les points d'approvisionnement en eau, la gestion du point d'eau, le coût et la maintenance.

Près de 80% de ménages ne sont pas satisfaits de l'approvisionnement en eau potable et les principales raisons d'insatisfaction des ménages sont l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau et la mauvaise qualité de l'eau.

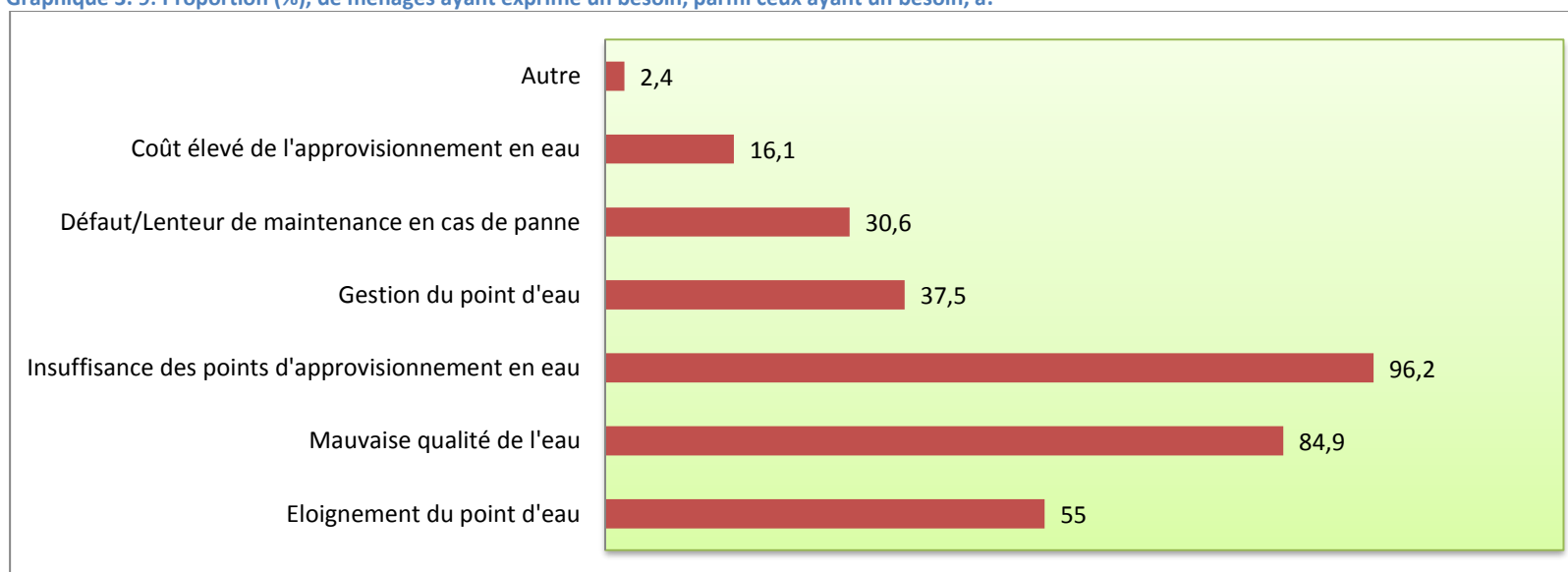
Tableau 3. 8: Proportion (%) de ménages non satisfaits, Pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin.

	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Eloignement du point d'eau	Proportion (%), de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à :					
			Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Moulvoudaye	79,4	55,0	84,9	96,2	37,5	30,6	16,1	2,4

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Les raisons d'insatisfaction des populations sont aussi représentées dans le diagramme ci-dessous.

Graphique 3. 9: Proportion (%), de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

III.2.4 Principales attentes en matière de service de l'hydraulique

Les attentes par rapport à la source d'approvisionnement en eau sont nombreuses et proportionnelles à l'expression de non satisfaction mentionnée au paragraphe précédent. Cette rubrique oriente vers les solutions et les actions à mener pour combler la non-satisfaction.

Les solutions envisageables militent en faveur de la rénovation du secteur de l'hydraulique dans toute sa totalité. Pour cela, certaines recommandations peuvent être faites, à l'instar de l'adduction des points d'eau supplémentaire et de la réduction des prix, de la prompte réhabilitation des points d'eau en cas de panne et de l'amélioration de la qualité de l'eau.

Les résultats de l'analyse ci-dessous révèlent que près de 92,8% des ménages sollicitent la création des points d'eau supplémentaire, 70,3% des ménages réclame l'amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants, en suite 54,8% des ménages sollicite l'amélioration de la gestion des points d'eau existants, en fin 35,9 % seulement de ménages sollicitent la remise en service des points d'eau en panne.

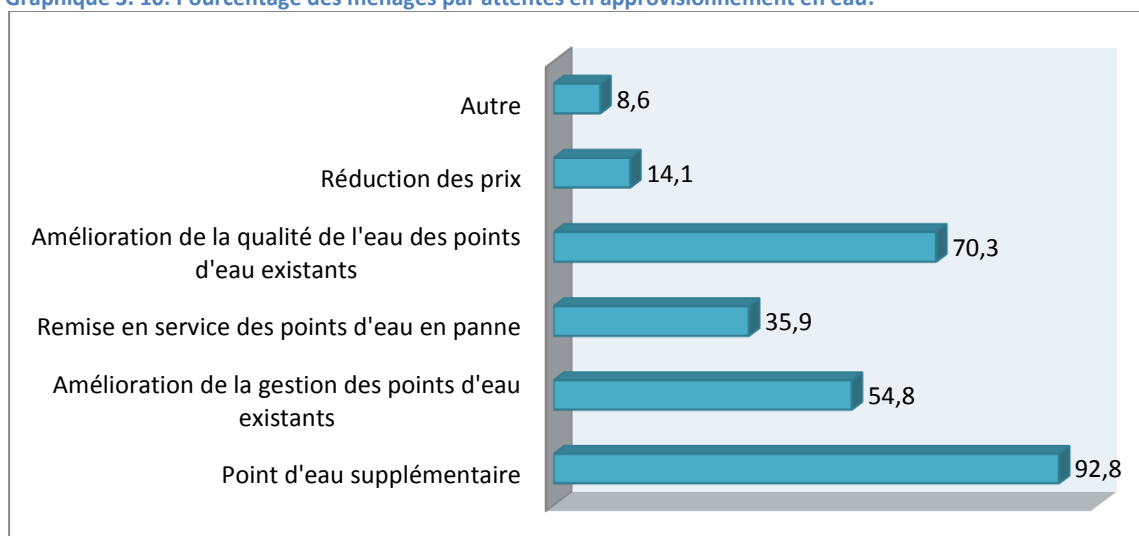
Tableau 3. 9: Pourcentage des ménages par attentes en approvisionnement en eau.

	Pourcentage (%) de ménages dont l'attente en approvisionnement en eau est :					
	Point d'eau supplémentaire	Amélioration de la gestion des points d'eau existants	Remise en service des points d'eau en panne	Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	Réduction des prix	Autre
Moulvoudaye	92,8	54,8	35,9	70,3	14,1	8,6

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Le diagramme produit à base du tableau permet de faciliter la compréhension sur les principales attentes sus-évoquées

Graphique 3. 10: Pourcentage des ménages par attentes en approvisionnement en eau.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

A la suite des résultats analysés dans chaque rubrique, il est important de résumer les perceptions des ménages vis-à-vis des services de l'hydraulique afin de proposer une esquisse de changement des activités qui se rapportent à la gestion de l'eau

III.2.5 Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorations suggérées

Au vu de l'analyse des données statistiques, nous nous rendons compte que les ménages de la Commune de Mournoudaye éprouvent une insatisfaction vis-à-vis du service hydraulique. Les raisons qui justifient le sentiment d'insatisfaction des ménages se fondent sur les arguments tels que l'insuffisance et l'éloignement des points d'eau, la mauvaise qualité de l'eau et le coût élevé pour accéder à cette source.

Pour s'en convaincre, il est nécessaire de préciser le pourcentage des ménages qui déterminent les proportions indiquées, notamment :

- 79,4% des ménages enquêtés affirment qu'ils sont insatisfaits de l'approvisionnement en eau potable ;
- 96,2% des ménages souffrent de l'insuffisance des points d'eau;
- 55% des ménages enquêtés se plaignent de l'éloignement des points d'eau ;
- 84,9% des ménages déclarent que l'eau est de mauvaise qualité

Dans le souci d'apporter quelques solutions aux problèmes afférents au secteur de l'hydraulique, il conviendrait de réaliser des forages équipés de pompe à motricité humaine en quantité suffisante pour résorber les difficultés d'accéder à l'eau potable.

III.3 SECTEUR DE LA SANTE

La santé est un domaine sensible qui nécessite une intervention précise pour sa gestion soit par les pouvoirs publics, soit par les organes spécialisés. C'est dans cette perspective que le SCoreCard l'a identifié comme un secteur indispensable au développement des conditions physiologiques des populations locales. Mais, dans ce secteur, les différentes composantes concernées par l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique sont axées sur la disponibilité et utilisation des services de santé, l'appréciation des coûts, qualité et autres services relatifs aux soins de santé par les ménages et les raisons d'insatisfaction ainsi que les principales attentes exprimées par la population.

III.3.1. Disponibilité et utilisation des services de santé

Différentes structures sanitaires existent dans la zone d'intervention du ScoreCard dans la Commune de MOULVOUDAYE. Les centres de santé intégrés publics sont les formations

sanitaires les plus fréquentés par près de 77% de ménages et seulement 23,1% de ménages fréquentent les centre de santé privé.

L'accessibilité aux soins de santé, mesurée par rapport aux temps moyen mis pour se rendre à la formation sanitaire la plus proche présente sans doute un problème car près de 17% des ménages mettent entre 15 et 30 minutes de la formation sanitaire la plus proche tandis que seulement 81% de ménages sont à plus de 30 minutes d'une formation sanitaire.

Tableau 3. 10: Répartition (%) des ménages par type de formation sanitaire, par temps moyen pour la formation sanitaire la plus proche.

	Formation sanitaire la plus proche de votre ménage					Temps moyen pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village			
	Centre de santé intégré public	Hôpital/ CMA	Centre de santé privé	Aucune	Total	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total
Moulvoudaye	76,1	23,1	0,7	0,2	100,0	2,9	16,1	81,0	100,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Quant aux ménages utilisant une formation sanitaire, près 73,5% des ménages vont de préférence dans les centres de santé intégrée public et 24,6% de ménages fréquentent les hôpitaux/CMA lorsqu'ils ont des problèmes de santé. Seulement 0,7% et 0,3% de ménages font recours de préférence aux centres de santé privé, chez un personnel de santé et à l'automédication qui sont les moins utilisées. Enfin 0,6% des ménages se soignent eux-mêmes.

Tableau 3. 11: Répartition (%) des ménages par préférence de recours aux soins.

	Lieu de préférence des membres du ménage en cas des problèmes de santé							Total
	Centre de santé intégré public	Hôpital /CMA	Centre de santé privé	Tradi-praticien	Automédication	Chez un personnel de santé	Se soigne moi-même	
Moulvoudaye	73,5	24,6	0,7	0,0	0,3	0,3	0,6	100,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Parmi les 82,4% de ménages qui ont utilisé la formation sanitaire la plus proche pendant la période d'observation, près de 62% de ménage ayant fréquenté une formation sanitaire ont rencontré un infirmier lors de la consultation, 27,3% de ménages se sont faits consulté par des aides soignants et seulement 6,7% de ménages ont rencontré un médecin. Ainsi les infirmiers et les aides soignants sont les plus sollicités pour les consultations par les ménages.

Tableau 3. 12: Proportion (%) des ménages sollicitant la formation sanitaire la plus proche, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche, par personne responsable de la formation sanitaire.

Proportion (%) des ménages utilisant la formation sanitaire la plus	Responsable de la formation sanitaire utilisé par au moins un membre du ménage					Total
	Médecin	Infirmier	Aide-soignant	Autre	Ne sait pas	

proche							
Moulvoudaye	82,4	6,7	61,8	27,3	0,0	4,3	100,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

La disponibilité et l'utilisation des services de santé nécessitent que soit abordée la question du prix et de la qualité des services sanitaires.

III.3.2 Coût et qualité des services sanitaires

Cette rubrique nous permet d'évaluer l'accessibilité au service de santé par rapport au coût. Pour cette section, les questionnaires ont été administrés aux membres du ménage qui ont utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche pendant la période d'observation (12 derniers mois) de l'enquête.

Parmi les 82,4% de ménages ayant utilisé la formation sanitaire la plus proche pendant la période d'observation, 84,3% de ménages ont payé une consultation issue de cette formation sanitaire dans laquelle plus de la moitié (65,1%) de ménages ont déboursé entre 500 et 1000FCFA de frais de consultation et 23,6% de ménages ont payé plus de 1000FCFA. Ce qui montrent que les consultations des infirmiers et des aides soignants qui sont par ailleurs les plus sollicités par les ménages sont les plus élevées.

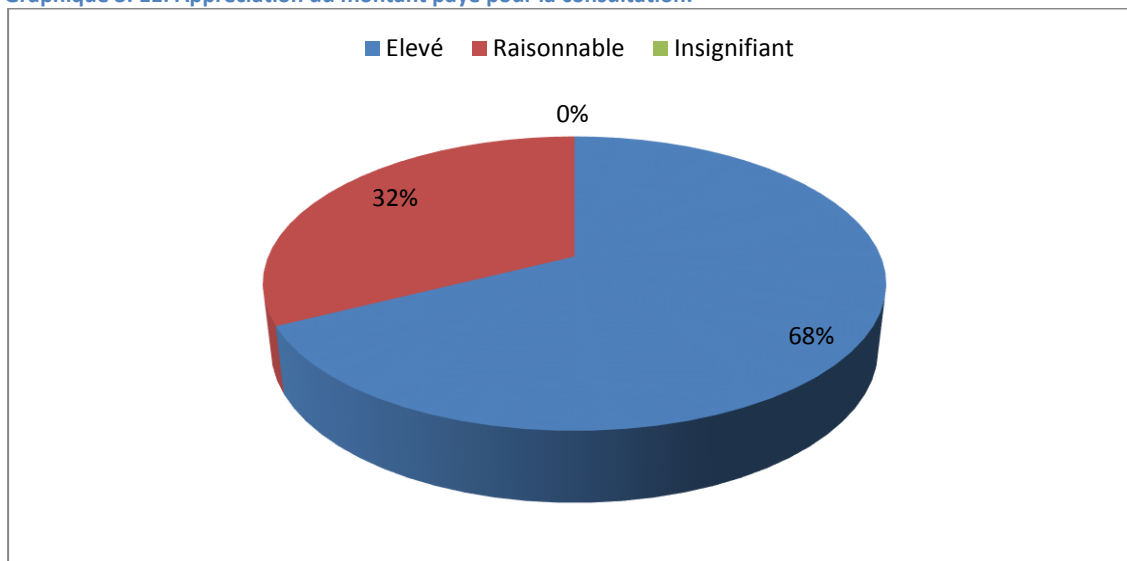
Tableau 3. 13: Proportion (%) de ménages dont un membre a été en consultation et a payé la consultation, Répartition (%) des ménages dont un membre a payé la consultation par appréciation du montant payé.

Proportion (%) de ménages ayant payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche	Montant payé pour la consultation (F CFA)			Total
	Moins de 500 FCFA	Entre 500 et 1000 FCFA	Plus de 1000 F CFA	
Moulvoudaye	84,3	11,3	65,1	23,6
				100,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Les frais de consultation ne représentent pas le coût des soins. Après consultation, le diagnostic continue à travers les laboratoires, les radios, les médicaments, les soins. Le coût moyen des soins est-il à la portée des communautés? Cette question donnera plus d'éclaircissement sur le niveau d'accès aux soins de santé en termes de coût. Cependant l'appréciation des montants de consultation nous donne une idée de la perception des ménages. Plus de la moitié de ménages (68%) trouve ce montant plus élevé tandis que 32 % de ménages estime que ce montant est raisonnable.

Graphique 3. 11: Appréciation du montant payé pour la consultation.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

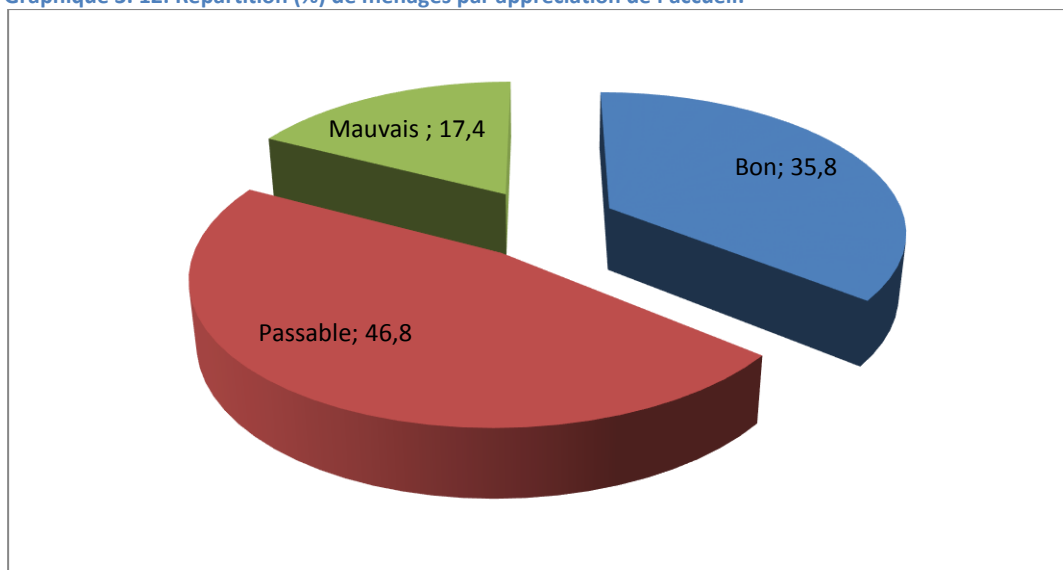
Le coût et la qualité des services sanitaires débouchent sur une appréciation afin de mesurer le niveau de satisfactions des populations.

III.3.3 Appréciation des services de santé

Pour mettre en exergue l'appréciation des services sanitaires, nous allons focaliser notre étude sur la qualité de l'accueil et le montant payé ensuite sur le plateau technique des formations sanitaires :

Le service d'accueil constitue un point positif pour l'accès des patients aux soins de santé. Cependant 51.8% de ménages qui déclarent être satisfaits de l'accueil dans la formation sanitaire la plus proche.

Graphique 3. 12: Répartition (%) de ménages par appréciation de l'accueil.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

La quasi-totalité des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours de 12 derniers mois déclare que la formation sanitaire a du personnel, dispose du matériel et d'une salle d'hospitalisation.

Concernant le matériel, 69,5% de ménages déclarent moins de 5 lits dans les salles d'hospitalisation tandis que 9.9% de ménages n'ont aucune information sur le nombre de lits dans une salle d'hospitalisation.

Tableau 3. 14: Pourcentage des ménages dont un membre a visité la formation sanitaire la dernière fois, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche par appréciation de certaines caractéristiques de la formation sanitaire.

	Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que :			Nombre de lits trouvé dans les salles d'hospitalisation				Total	Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que la formation sanitaire dispose d'une pharmacie/pro-pharmacie	Proportion (%) des ménages ayant visité une formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que celle-ci dispose d'une pharmacie/pro-pharmacie qui des médicaments
	La formation sanitaire a du personnel	La formation sanitaire dispose du matériel	La formation dispose d'une salle d'hospitalisation	Moins de 5 lits	Entre 5 et 10 lits	Plus de 10 lits	Ne sait pas			
Moulvoudaye	84,7	72,3	92,9	69,5	18,6	1,9	9,9	100,0	93,7	50,4

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

On peut dire que ces formations sanitaires disposent en quantité suffisante de Personnels de qualité, de matériels, pharmacie et médicaments permettant d'avoir un rendement appréciable sur la qualité de l'offre aux patients.

L'appréciation des services de santé permet de capitaliser les impressions des ménages enquêtés et par conséquent révèle les raisons d'insatisfaction des populations. La disponibilité des médicaments, la capacité d'accueil de l'hôpital en termes de nombre de lit, le nombre du personnel qualifié et en général le plateau technique reste les motifs d'insatisfaction le plus élevé. Ainsi que le coût des soins qui reste aussi un élément de non satisfaction.

III.3.4 Raisons de non satisfaction des populations

Cette enquête a permis aux ménages de se prononcer sur leur satisfaction dans le domaine de santé et se sont prononcés sur les aspects tels que L'éloignement des formations sanitaires, la qualité des services offerts, la disponibilité des formations sanitaires, les personnels de la formation sanitaire, la gestion de la formation sanitaire, la disponibilité des médicaments, la qualité des équipements et sur le Coût de l'accès aux soins de santé.

D'après le tableau ci-dessous 39,6% de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus et 70,5% de ménages dont un membre est non satisfait des services de santé.

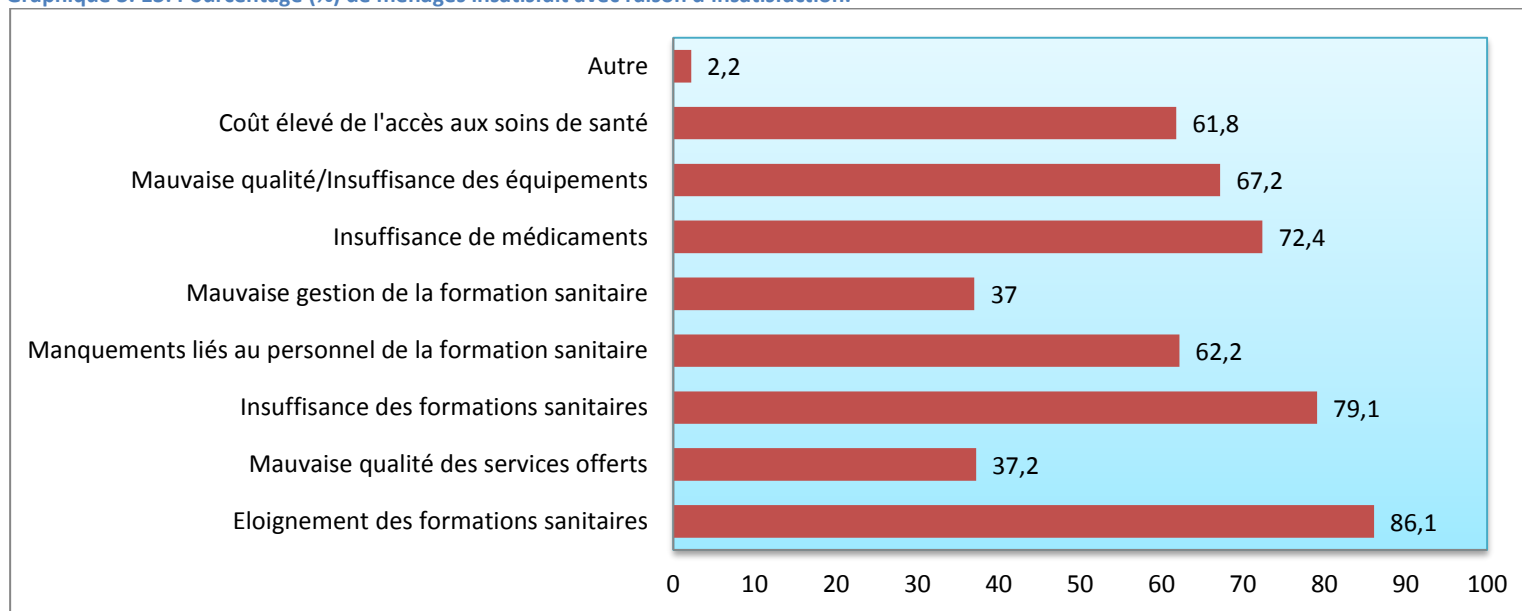
Tableau 3. 15: Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus Proportion (%) de ménages dont un membre déclare être non satisfait des services de santé, Pourcentage de ménages par raison d'insatisfaction.

	Proportion (%) de ménages dont un membre pour déclare que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus	Proportion (%) de ménages dont un membre est non satisfait des services de santé	Parmi les ménages dont un membre est non satisfait, pourcentage d'insatisfait avec comme raison d'insatisfaction :								Autre
			Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Insuffisance des formations sanitaires	Manquements liés au personnel de la formation sanitaire	Mauvaise gestion de la formation sanitaire	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	
Moulvoudaye	39,6	70,5	86,1	37,2	79,1	62,2	37,0	72,4	67,2	61,8	2,2

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Parmi ces 70,5% de ménages les raisons d'insatisfactions sont : L'éloignement des formations sanitaires, la qualité des services offerts, la disponibilité des formations sanitaires, les personnels de la formation sanitaire, la gestion de la formation sanitaire, la disponibilité des médicaments, la qualité des équipements et sur le Coût de l'accès aux soins de santé. Mais l'on note principalement comme raison d'insatisfaction l'éloignement des formations sanitaires.

Graphique 3. 13: Pourcentage (%) de ménages insatisfait avec raison d'insatisfaction.



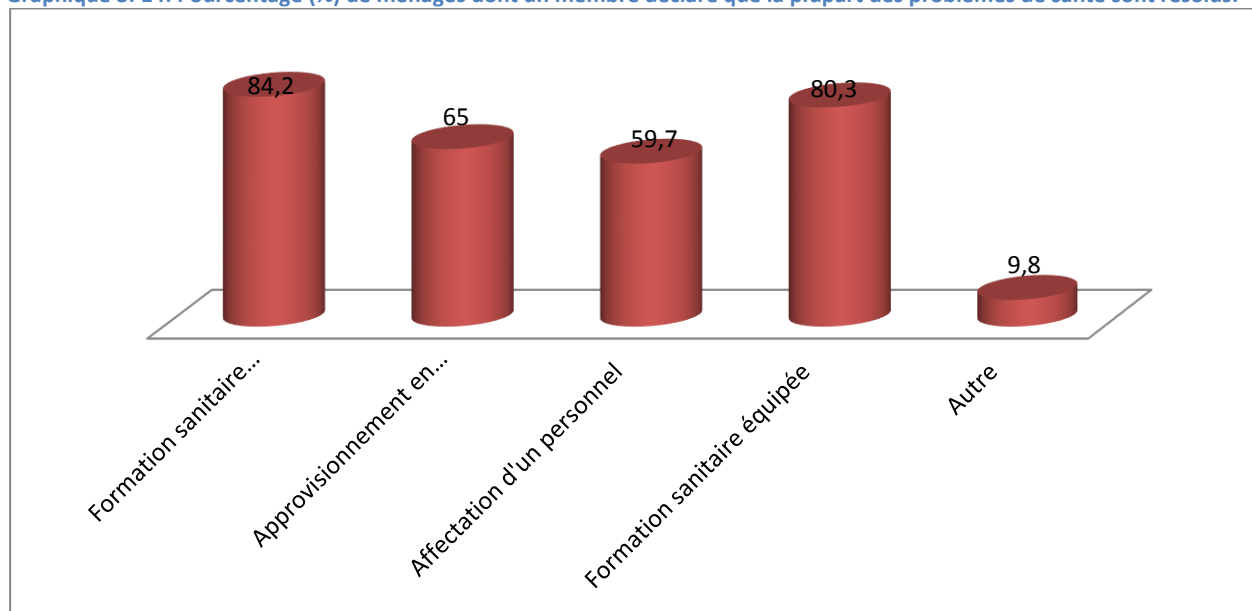
Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

A la suite des résultats analysés dans chaque rubrique, il est important de résumer les perceptions des ménages vis-à-vis des services de l'hydraulique afin de proposer une esquisse de changement des activités qui se rapportent à la gestion de l'eau

III.3.5 Principales attentes en matière de service de santé

Les attentes des populations en matière de service de santé nous permettent d'apprécier la pertinence des expressions de leur non satisfaction présenté plus haut. Les ménages ont exprimés des actions à entreprendre en vue d'améliorer l'offre de soins des services de santé. Il s'agit notamment de la création des formations sanitaires supplémentaires qui reste la principale attente en matière de service de santé, l'approvisionnement en médicament et l'amélioration de l'offre du plateau technique dans les formations sanitaires.

Graphique 3. 14: Pourcentage (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

La création des formations sanitaires supplémentaires nécessite une étude de la carte santé du territoire municipal et de la politique sectorielle. Cette étude préalable permettra d'établir les zones prioritaires de construction de formations sanitaires supplémentaires.

L'approvisionnement en médicaments essentiels ou génériques devrait négocier avec les structures le FRPS (Fonds Régional pour la promotion de la Santé) et la CENAME (Centrale nationale d'approvisionnement en Médicaments Essentiels).

III.3.6 Synthèse de la perception des services de santé et amélioration suggérée

En considérant l'analyse des données statistiques, nous nous rendons compte que les ménages de la Commune de Moulvoudaye éprouvent une insatisfaction vis-à-vis du service de santé. Les raisons qui justifient le sentiment d'insatisfaction des ménages se fondent sur les arguments tels que l'insuffisance et l'éloignement des formations sanitaires, la mauvaise qualité et le coût élevé de soin, sans oublier l'insuffisance des médicaments. Les proportions qui reflètent ces allégations des ménages sont :

- 86,1% des ménages affirment que les formations sanitaires sont éloignées;
- 79,1 des ménages souffrent de l'insuffisance des formations sanitaires;
- 37,2% des ménages se plaignent de la qualité des services offerts ;
- 72,4% des ménages déclarent que les médicaments sont insuffisants ;
- Enfin, plus de la moitié des ménages c'est-à-dire 61,8% des ménages dénoncent le coût élevé des soins de santé.

Pour remédier aux problèmes de santé, il est indispensable de créer et équiper des formations sanitaires supplémentaires, les approvisionner en médicaments et revoir le coût des soins de santé

A la suite du secteur de santé, nous allons examiner le domaine éducatif et évoquer les différentes composantes qui indiquent ses articulations.

III.4 SECTEUR DE L'EDUCATION

Cette section passe en revue les niveaux d'accès des enfants des ménages interrogés à l'éducation. Il met en évidence la disponibilité des services de l'éducation, la distance séparant les écoles des lieux de résidences, l'utilisation des services de l'éducation, l'appréciation des coûts engagés pour la formation, les raisons de non satisfaction et les attentes.

III.4.1. Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle

Les établissements scolaires présents dans la commune de MOULVOUDAYE sont essentiellement les établissements d'enseignement maternel, primaire et secondaire. Cette situation a été reconnue par près de 100% de ménages pour le primaire, près de 89 % de ménages pour le secondaire 24,9% des ménages parcourent un temps une distance pour se rendre à l'établissement à pieds dans le primaire tandis que 77,4% des ménages pour se rendre dans le secondaire.

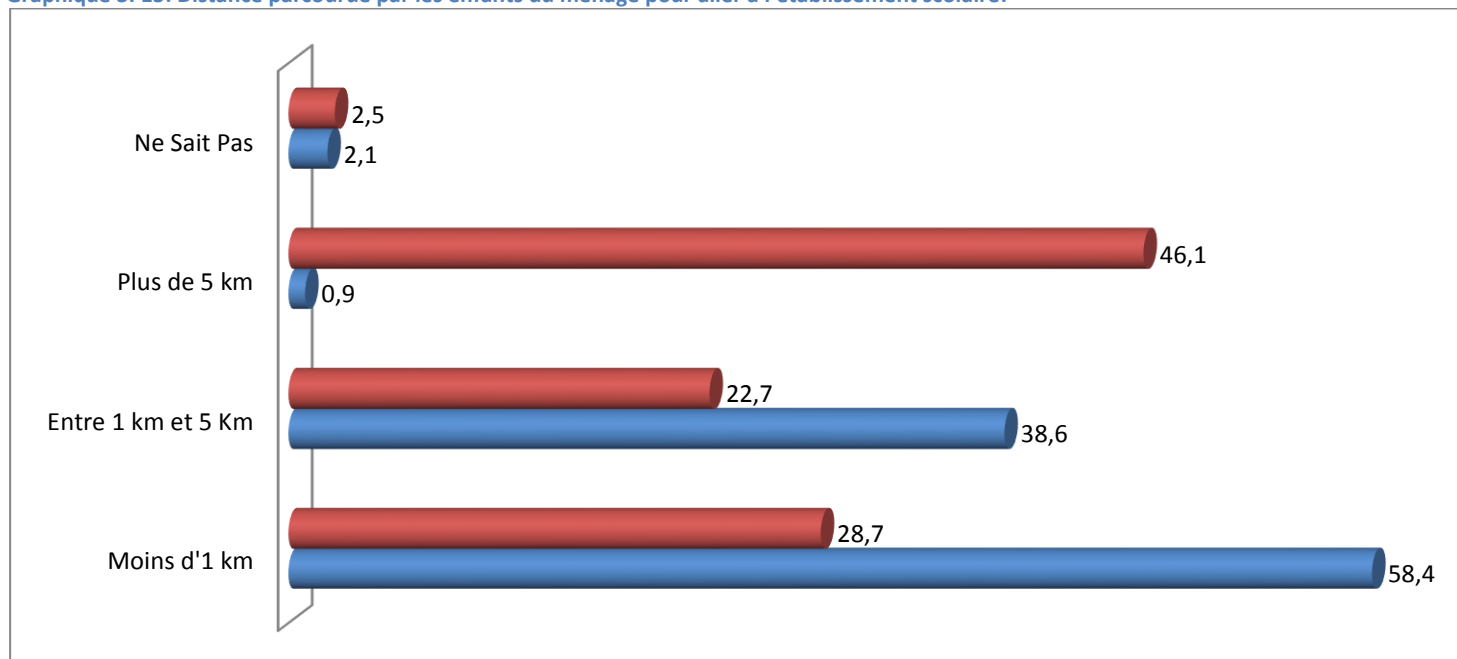
Tableau 3. 16: Proportion (%) des ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose d'un cycle, Nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant selon le cycle et Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds selon le cycle.

Distance à parcourir par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire								
Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose du cycle	Nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant le cycle	Moins d'1 km	Entre 1 km et 5 Km	Plus de 5 km	Ne Sait Pas	Total	Temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds	
Moulvoudaye								
Maternel	*	*	*	*	*	*	*	
Primaire	100,0	2,8	58,4	38,6	0,9	2,1	100,0	24,9
Secondaire	88,3	1,8	28,7	22,7	46,1	2,5	100,0	77,4

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

L'emplacement des établissements d'enseignement est varié selon le niveau d'éducation et les caractéristiques des établissements. La distance séparant les établissements scolaires maternels et primaire des lieux de résidence des ménages est moins d'un kilomètre. Car que ce soit le cycle maternel ou primaire, la plupart de ménages affirme que les enfants font moins d'un kilomètre alors que celle des établissements secondaire est situé entre 1 et 5 km, car pour le cycle secondaire la plupart de ménages affirme que les enfants font entre 1 et 5 km pour se rendre à l'école.

Graphique 3. 15: Distance parcourue par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Les enseignants et les matériels d'enseignement, le cadre et l'environnement font parties des intrants de base nécessaire à l'exploitation des écoles et dont en dépendent le rendement et la qualité des produits que sont les enfants formés. La plupart de ménages affirme que les enfants fréquentent les cycles primaire et secondaire complets. 15,4% de ménages affirment que les livres sont distribués dans le cycle primaire. Aucun ménage n'affirme que les livres soient distribués au secondaire. . Par ailleurs 18% et 38,6% de ménages déclarent que les enfants sont assis sur les bancs dans les établissements primaire et secondaire respectivement.

Enfin 33,2% et 48,5 % de ménages déclarent que les établissements primaire et secondaire ont une salle de classe respectivement.

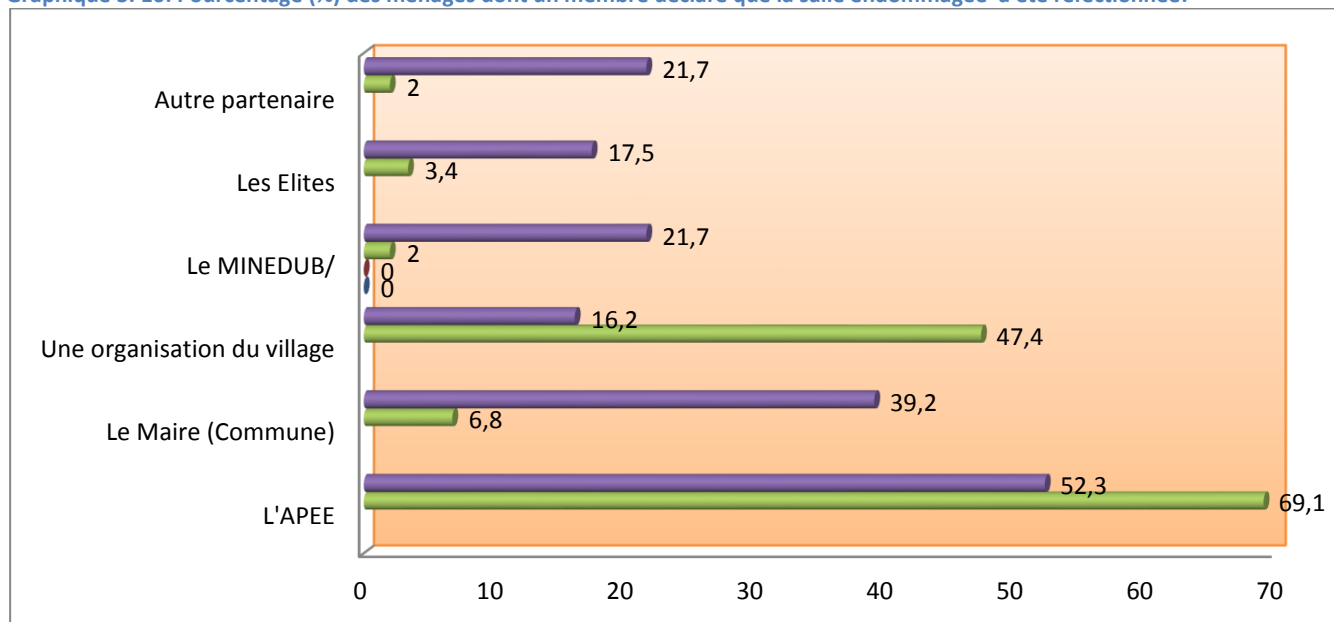
Tableau 3. 17: Proportion (%) des ménages disposant d'un cycle d'enseignement par type, Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds.

	Pourcentage de ménages dont un membre déclare que :						
	Le cycle primaire est complet	Le cycle secondaire premier cycle est complet	Le cycle secondaire 2nd cycle est complet	Le centre de formation professionnelle a un atelier complet	Le cycle à une salle de classe	Les enfants du ménage sont assis sur un banc	Les livres sont distribués dans le cycle
Moulvoudaye							
Maternel	*	*	*	*	*	*	*
Primaire	80,7	0,0	0,0	0,0	33,2	18,0	15,4
Secondaire	0,0	100,0	62,8	0,0	48,5	38,6	0,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

L'offre en service d'éducation se caractérise aussi par la manière dont les biens (équipements, meubles et immeubles) sont réhabilités ou réparés en cas de dommage. Il se caractérise également par le temps écoulé entre le constat de la panne et la réparation, la réactivité, la qualité d'intervention. Il est important de savoir quel type ou groupement de personnes, d'organisations s'en occupent. Selon les ménages les principales organisations et structures intervenants dans la réfection des dommages subis par les salles de classes sont principalement les 'associations de parent d'élève et des enseignants (APEE) que ce soit la maternelle, le primaire ou le secondaire. Les élites interviennent le moins dans la réfection des dommages subis par les salles de classes dans la commune de MOULVOUDAYE.

Graphique 3. 16: Pourcentage (%) des ménages dont un membre déclare que la salle endommagée a été réfectionnée.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Les ménages de l'espace communal de Moulvoudaye ne se préoccupent pas seulement de la disponibilité des cycles d'enseignement, mais aussi du coût et de la qualité des services de l'éducation offerts dans chaque cycle.

III.4.2 Coût et qualité des services de l'éducation par cycle

La quasi-totalité de ménages paye les frais exigible pour l'éducation quelque soit le cycle. Selon le cycle la dépense moyenne des ménages pour l'éducation des enfants varie de 162.542,7FCFA pour le primaire, 1.673.931.9FCFA pour le secondaire.

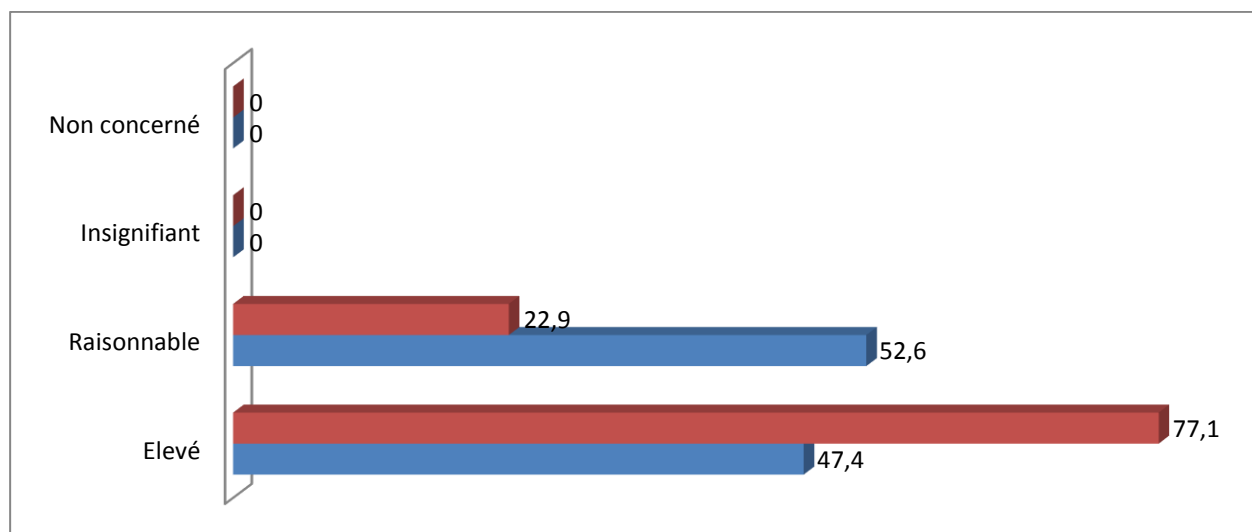
Tableau 3. 18: proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigible pour l'éducation, dépense moyenne, pourcentage de ménages ayant payé les frais exigibles par appréciation du montant payé selon le cycle.

	Proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigible pour l'éducation	Dépense moyenne (FCFA)	Ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé				Total
			Elevé	Raisonné	Insignifiant	Non concerné	
Moulvoudaye							
Maternel	*	*	*	*	*	*	*
Primaire	100,0	162.542,7	47,4	52,6	0,0	0,0	100,0
Secondaire	100,0	1.673.931,9	77,1	22,9	0,0	0,0	100,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

La plupart de ménages trouve élevé les frais exigibles dans le cycle maternel et secondaire tandis qu'au cycle primaire où la plupart de ménages trouve ces frais exigibles raisonnable.

Graphique 3. 17: Pourcentage de ménages ayant payé les frais exigibles par appréciation du montant payé selon le cycle.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

En référence aux informations relatives au coût et à la qualité de l'enseignement par cycle, nous pouvons apprécier les services en matière de l'éducation par cycle.

III.4.3 Appréciation des services de l'éducation par cycle

La qualité et l'efficacité des services éducatifs s'étendent sur la gestion des services éducatifs, la taille des classes, le nombre moyen d'élèves dans la classe, l'application de la discipline, l'amélioration de la performance des enfants, la qualité des enseignants et la performance globale de l'école. Nous nous sommes arrêtés sur le nombre moyen d'élèves dans la classe et la fréquence de présence des enseignants dans la classe.

Pour le cycle primaire, seulement 22,3% de ménages ont des enfants dans des classes de plus de 60 élèves. Pour le cycle secondaire, plus de la moitié (64,9%) de ménages ont des enfants dans les classes de plus de 60 élèves. L'appréciation par les ménages de la fréquence de présence des enseignants dans la classe est résumé par : 42,7% et 51,0% des enseignants sont réguliers dans le cycle primaire et secondaire respectivement. Les enseignants sont réguliers à plus de 50% seulement dans le cycle secondaire. Cependant le nombre infime d'enseignants irréguliers ont un impact négatif sur le niveau des enfants surtout au secondaire où se nombre d'enseignant irrégulier est élevé.

Tableau 3. 19: Nombre d'élèves et appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe.

	Nombre moyen d'élèves dans la classe				Appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe				Total
	Moins de 30	Entre 30 et 60	Plus de 60	Ne sait pas	Régulier	Mouvement régulier	Irrégulier	Ne Sait Pas	
Moulvoudaye									
Primaire	8,3	50,4	22,3	19,0	52,7	42,7	4,6	0,0	100,0
Secondaire	3,3	18,6	64,9	13,2	49,0	51,0	0,0	0,0	100,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

III.4.4 Raisons de non satisfaction des services de l'éducation

Les raisons d'insatisfaction des populations se mesurent par des indicateurs orientés sur: l'éloignement des services d'éducation, insuffisance de salles de classe, insuffisance d'équipements, insuffisance des écoles, manquement lié au personnel, absence de distribution de manuels scolaires, mauvais résultats et le coût élevé de la scolarité.

La qualité des services dans le secteur de l'éducation présentent des défaillances aussi bien au niveau de la qualité, de l'accessibilité que de la disponibilité. Une grande majorité de la population ont manifesté leur non-satisfaction qui s'est traduit à travers les réponses des ménages enquêtés. Pour 1,9%, 57,6%, 29,3% et 3,5% des ménages déclarent être non satisfaits de la qualité des services pour le cycle maternel, primaire, secondaire.et professionnel.

Les raisons d'insatisfaction concernent les deux cycles primaire et secondaire. Parmi lesquels 57,6% et 29,3% de ménages non satisfaits des services de l'éducation dans le primaire et secondaire, les principales raisons d'insatisfaction des ménages sont l'insuffisance de salles de classe, l'absence de distribution de manuels scolaires et l'insuffisance d'équipements.

Tableau 3. 20: Proportion (%) des ménages dont un membre déclare être insatisfait des services de l'éducation, Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/ formation selon la raison de non satisfaction.

	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/formation selon la raison de non satisfaction								
		Eloignement des services d'éducation	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Manquement lié au personnel	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultat	Coût élevé de la scolarité	Autre
Moulvoudaye										
Maternel	1,9	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Primaire	57,6	36,9	94,4	90,1	69,2	68,2	82,8	53,3	49,8	0,5
Secondaire	29,3	81,5	65,2	66,1	70,1	55,2	46,0	64,1	65,0	2,1
Formation professionnelle	3,5	*	*	*	*	*	*	*	*	*

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Ces raisons sus évoquées matérialisent les principales attentes de la population en matière de l'éducation

III.4.5 Attentes de la population en matière d'éducation

Les attentes des ménages se sont beaucoup plus focalisées dans le cycle primaire à savoir, l'ajout des salles de classe, des équipements, des écoles, des manuels scolaires. L'amélioration des résultats constitue aussi une attente cycle primaire et secondaire.

La formation professionnelle est aussi présente dans la commune de MOULVOUDAYE, cependant l'attente majeure est de diminuer son coût.

Tableau 3. 21: Proportion (%) des ménages ayant des attentes pour les services de l'éducation, Proportion (%) de ménage ayant des attentes par type d'attente, selon la commune.

	Proportion (%) de ménages ayant comme attente :									Total
	Avoir une école plus proche	Ajouter des salles de classe	Ajouter des équipements	Ajouter les écoles	Ajouter le personnel	Distribuer les manuels scolaires	Améliorer les résultats	Diminuer les coûts	Autre	
Moulvoudaye										
Maternel	16,5	0,9	0,0	0,9	0,8	1,2	0,4	4,7	5,0	100,0
Primaire	30,2	79,4	76,5	49,7	63,8	71,4	53,6	45,9	4,7	100,0
Secondaire	34,5	25,7	25,9	23,8	22,1	17,9	26,9	23,8	5,0	100,0
Formation professionnelle	20,1	1,2	1,2	1,7	1,7	1,2	1,7	2,5	4,7	100,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

A la suite des résultats analysés dans chaque rubrique, il est important de résumer les perceptions des ménages vis-à-vis des services de l'éducation.

III.4.6 Synthèse de la perception des services de l'éducation et améliorations suggérés

Eu égard à l'étude portant sur les données statistiques, nous remarquons que les ménages de la Commune de Moulvoudaye éprouvent une insatisfaction vis-à-vis du service de l'éducation. Les raisons de ce sentiment d'insatisfaction sont synthétisées dans le tableau ci-dessus.

Pour apporter des solutions aux attentes des ménages, il convient d'ajouter des salles de classe, des équipements du personnel enseignant et réduire les coûts de la scolarité. En réalité, les services de l'éducation figurent en bonne place parmi les actions prioritaires des institutions communales.

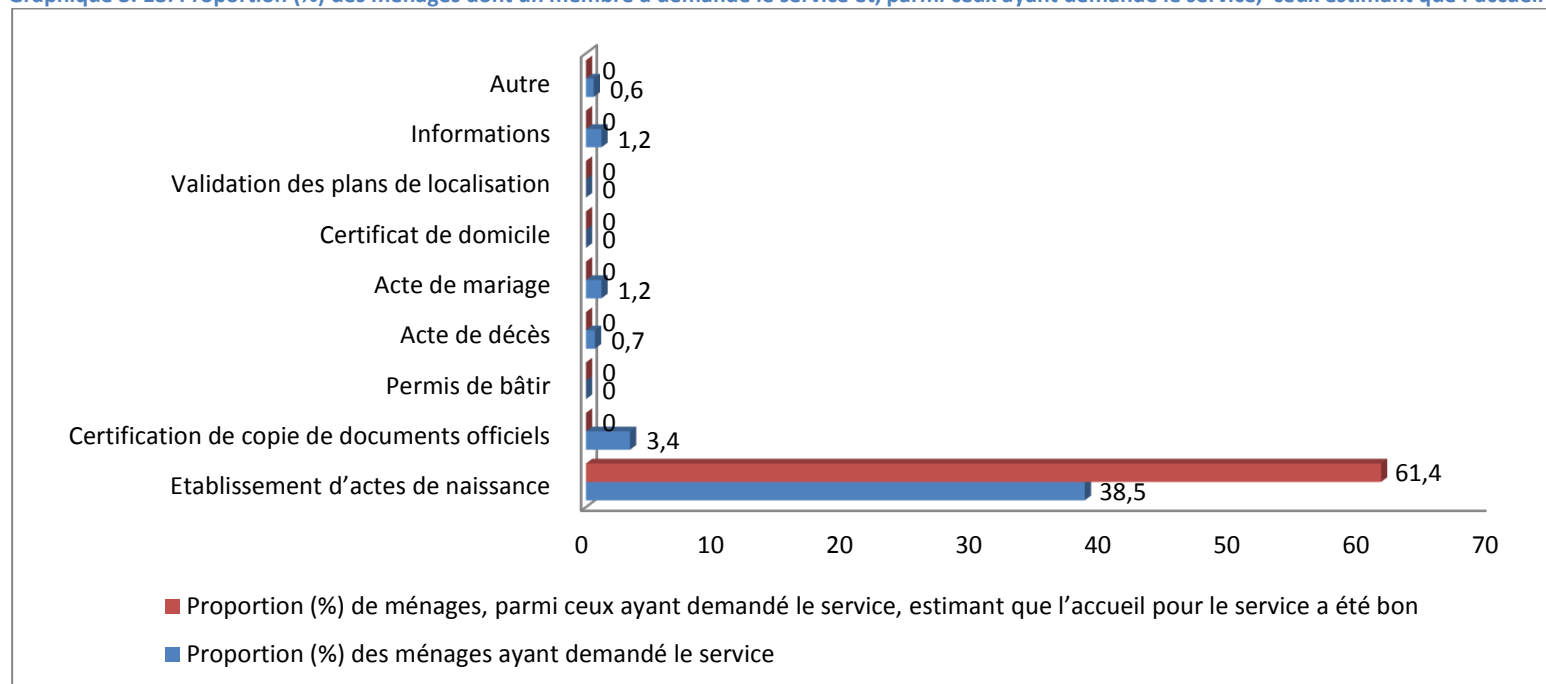
III.5 SERVICE OFFERTS DANS L'INSTITUTION COMMUNALE

Dans la commune de MOULVOUDAYE, les différents services que cette institution offre aux populations sont l'établissement des actes de naissance, de mariage et de décès. La certification des copies des documents officiels. En outre la Mairie délivre les permis de bâtir et le certificat de domicile, enfin procède à la validation des plans de localisation.

III.5.1 Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale

Parmi les services offerts par la commune de MOULVOUDAYE, et la Certification de copie de documents officiels L'établissement d'actes de naissance reste les services les plus sollicités. Les autres services sont rarement sollicités.

Graphique 3. 18: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et, parmi ceux ayant demandé le service, ceux estimant que l'accueil pour le service a été bon.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Parmi les 38,5% de ménages ayant sollicités l'établissement de l'acte de naissance 61,4% de ménages trouvent l'accueil de service bon et parmi les 3,4% de ménages ayant sollicités une certification de copie de documents officiels, aucun ménage n'a apprécié l'accueil de ce service.

Tableau 3. 22: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par temps mis pour l'obtenir.

	Proportion (%) des ménages ayant demandé le service	Proportion (%) de ménages, parmi ceux ayant demandé le service, estimant que l'accueil pour le service a été bon	Temps mis pour obtenir le service demandé					En cours	Total
			Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois		
Moulvoudaye									
Etablissement d'actes de naissance	38,5	61,4	6,2	21,9	35,2	22,7	6,3	7,7	100,0
Certification de copie de documents officiels	3,4	*	*	*	*	*	*	*	*
Permis de bâtir	0,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de décès	0,7	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de mariage	1,2	*	*	*	*	*	*	*	*
Certificat de domicile	0,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Validation des plans de localisation	0,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Informations	1,2	*	*	*	*	*	*	*	*
Autre	0,6	*	*	*	*	*	*	*	*

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

La lourdeur des services communaux se mesurent par son appréciation. Les ménages enquêtés ont données leur point de vue sur les activités menées dans l'institution communale.

III.5.2 Qualité et appréciation des services dans l'institution communale

La qualité de service communal est liée à la lenteur pour l'obtention d'un service communal.

25,1% de ménages trouvent long ou très long le temps mis pour l'établissement d'acte de naissance. Parmi ces ménages 55% disent que la cause est due au personnel indisponible, 25,2% à l'absence de matériel de travail et 16,2% à la corruption. 4,9% de ménages déclarent avoir payé un pourboire pour l'établissement de l'acte de naissance.

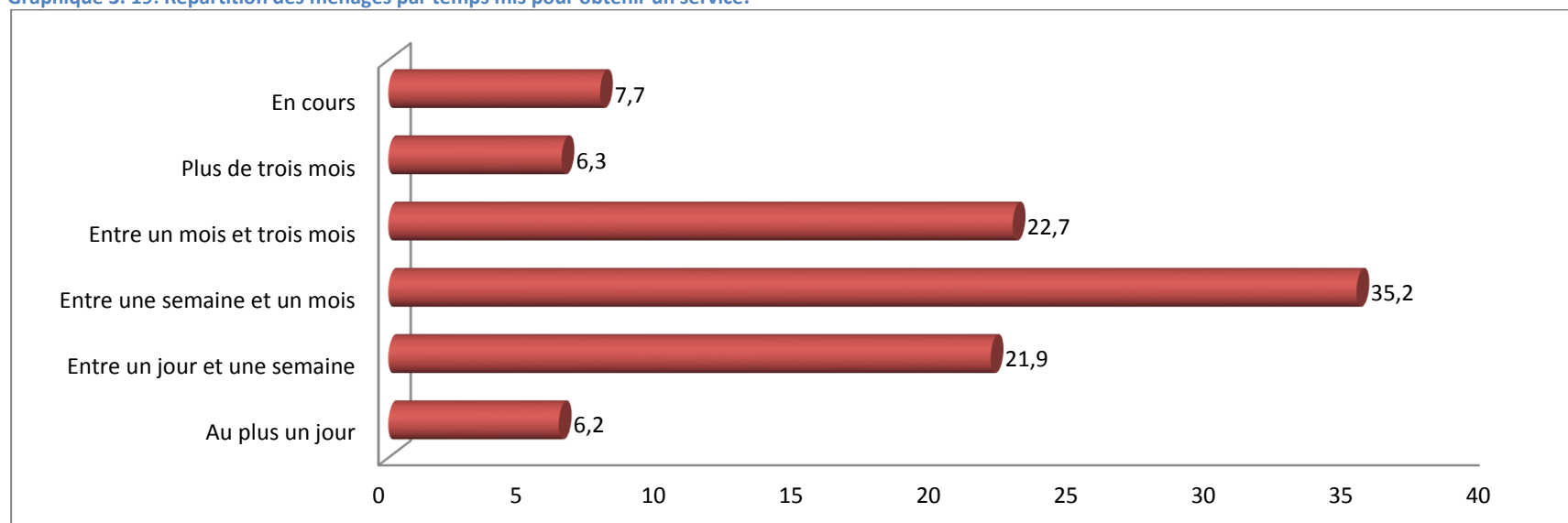
Tableau 3. 23: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et trouve long le temps d'attente, Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et a payé un pourboire, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par.

Proportion (%) de ménages dont le membre a demandé un service payé								
	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Personnel indisponible/absent	Cause de l'attente				Total	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
			Absence de matériel de travail	Corruption	Autre	Ne sait pas		
Moulvoudaye								
Etablissement d'actes de naissance	25,1	55,0	25,2	16,2	0,7	2,8	100,0	4,9
Certification de copie de documents officiels	1,8	*	*	*	*	*	*	1,0
Permis de bâtir	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Acte de décès	0,4	*	*	*	*	*	*	0,4
Acte de mariage	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Certificat de domicile	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Validation des plans de localisation	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Informations	0,3	*	*	*	*	*	*	0,3
Autre	0,6	*	*	*	*	*	*	0,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Pour l'établissement de l'acte de naissance la majorité de ménages met entre une semaine et un mois. C'est ce qui explique la lenteur de ce service.

Graphique 3. 19: Répartition des ménages par temps mis pour obtenir un service.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Seulement 10.1% de ménages affirment avoir participé aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le plan de développement communal (PCD).

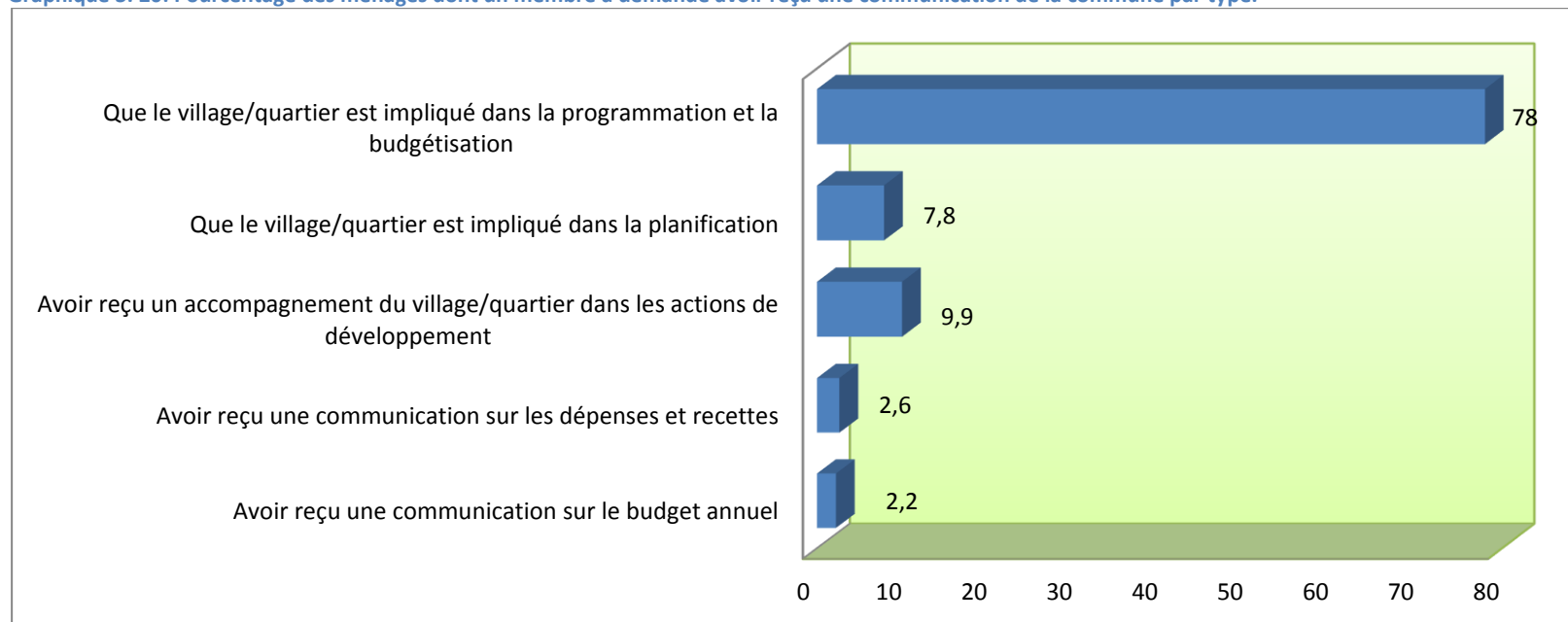
Tableau 3. 24: Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que la commune a impliqué le village/quartier dans la planification, Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type.

	Participer aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD	Avoir reçu une communication sur le budget annuel	Pourcentage de ménages dont un membre déclare : Avoir reçu une communication sur les dépenses et recettes		Que le village/quartier est impliqué dans la planification	Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation
Moulvoudaye	10,1	2,2	2,6	9,9	7,8	78,0

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Parmi ces 10.1 % de ménages, plus de la moitié de ménages dont un membre a déclaré Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation tandis que qu'une minorité de ménages affirme avoir reçu une communication sur les dépenses et les recettes.

Graphique 3. 20: Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

III.5.3 Raisons de non satisfaction des populations

On note que 86,2% de ménages dont un membre déclare ne pas satisfait des actions/services de la commune, nous pouvons relever les raisons d'insatisfaction suivantes : la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers, la non implication des populations dans la gestion communale, les manquements liés au personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil), la non visibilité de l'action communale, l'indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses adjoints).

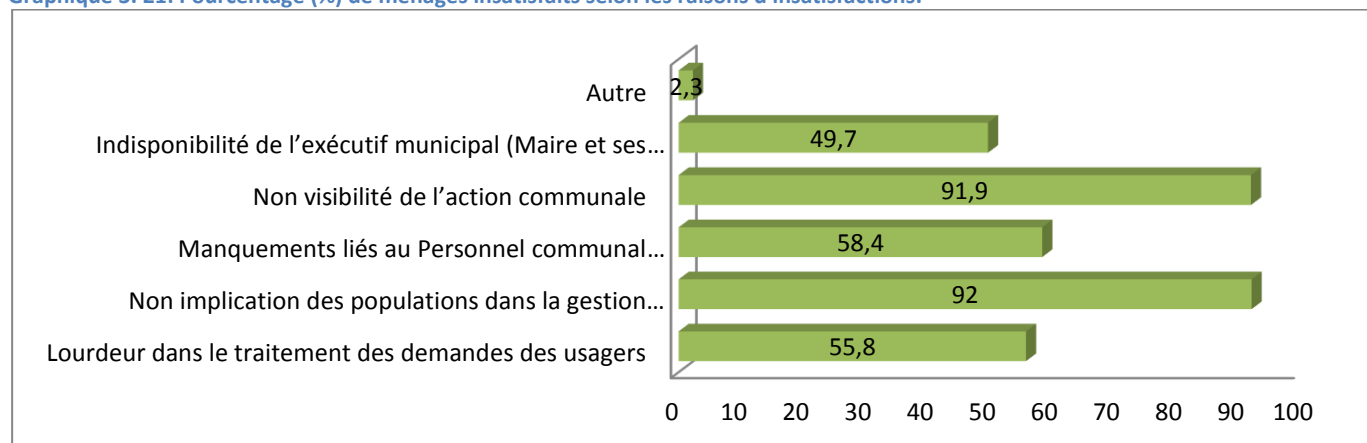
Tableau 3. 25: Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que le ménage n'est satisfait des actions/services de la commune, Pourcentage des ménages dont un membre n'est pas satisfait par raison d'insatisfaction.

	Pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait	Parmi les insatisfaits, pourcentage de ménages dont un membre avance comme raison d'insatisfaction :					
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non implication des populations dans la gestion communale	Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,...)	Non visibilité de l'action communale	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
MOULVOUDAYE	86,2	55,8	92,0	58,4	91,9	49,7	2,3

Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Parmi ces 86,2 % de ménages insatisfaits des actions/services de la commune, plus de la moitié de ménages estime que la commune n'implication pas les populations dans la gestion communale et ne rende pas visible leurs actions.

Graphique 3. 21: Pourcentage (%) de ménages insatisfaits selon les raisons d'insatisfactions.



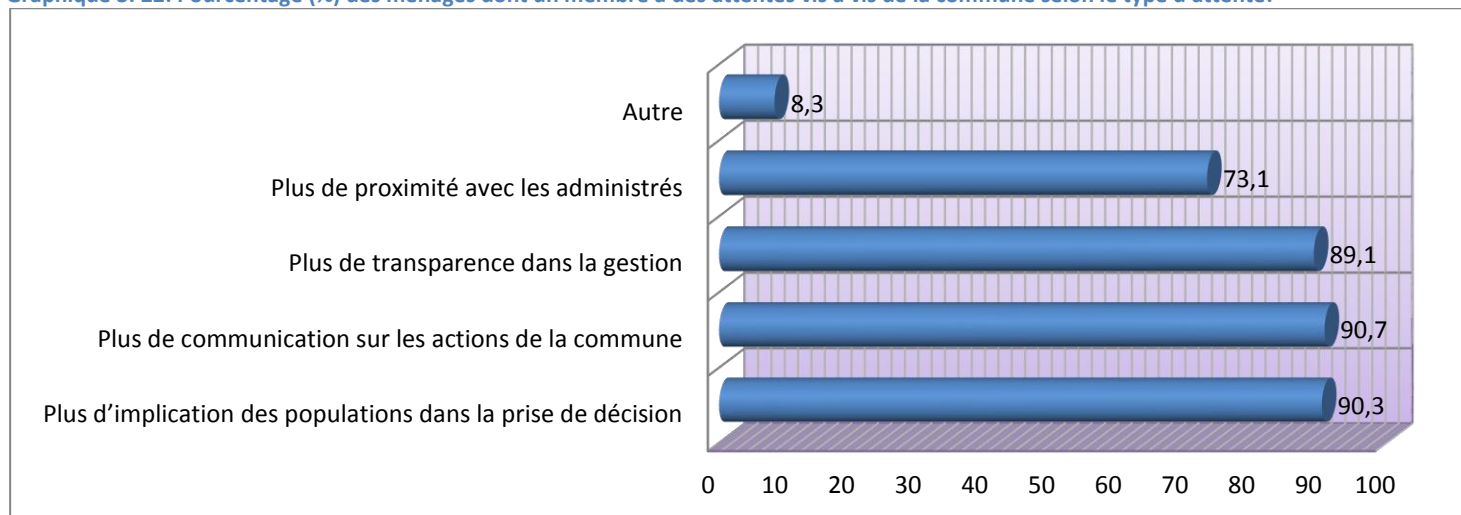
Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

Les raisons d'insatisfaction des ménages conduisent aux attentes de ces derniers en matière des services rendus par la commune.

III.5.4 Principales attentes en matière de services dans l'institution communale

Parmi les attentes de ménages l'accent est mis beaucoup plus sur l'implication des populations dans la prise de décision, la communication sur les actions de la commune, la notion de la transparence et la proximité avec les administrés.

Graphique 3. 22: Pourcentage (%) des ménages dont un membre a des attentes vis à vis de la commune selon le type d'attente.



Source : SCORECARD, MOULVOUDAYE, 2017

L'analyse des données précédentes nous conduit à la synthèse de la perception des services dans l'institution communale et à la formulation des améliorations suggérées pour le succès des projets de la commune.

III.5.6. Synthèse de la perception des services dans l'institution communale et améliorations suggérées.

Eu égard à l'analyse des données statistiques, les ménages de l'espace Communal de MOULVOUDAYE, faut-il le noter, relèvent quelques manquements dans la gestion des activités communales. Mais, les raisons de ce sentiment d'insatisfaction se caractérisent par la lenteur dans le traitement des dossiers et la non implication des populations dans la gestion des affaires communales. En plus, les ménages critiquent le caractère invisible des actions communales sur le terrain et subséquemment l'absentéisme du personnel communal.

Pour améliorer les services de la commune, quelques suggestions doivent être prises en compte notamment : l'implication effective des populations dans la prise des décisions et la culture de la transparence dans la gestion des affaires communales.

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Arrivé au terme de cette étude, nous pouvons souligner que les soucis majeurs sont l'améliorer des conditions de vie des populations et l'accompagner des communes dans la mise en œuvre du processus de décentralisation. Ainsi, un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique a été envisagé pour but de conduire une opération d'enquête sur un échantillonnage de 320 ménages dans l'espace communale. Cet outil a permis de dégager la perception des populations sur l'offre des biens publics dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services communaux. Cela traduit la nécessité d'opérer des changements significatifs sur la qualité des biens et des services fournis aux populations. L'exploitation des tableaux et graphiques issus de ces opérations d'enquêtes nous ont permis de comprendre les situations des populations et favoriser de manière probante leur jugement de valeur sur les projets de développement et les actions à entreprendre. De même les ménages ont évalué l'efficacité du comportement des acteurs des services publics à travers le ScoreCard. Au-delà de cette approche méthodologique, des recommandations et suggestions ont été émises pour corriger les insuffisances.

RECOMMANDATIONS :

Les recommandations sont énumérées par secteur entre autre nous avons :

Le secteur de l'hydraulique

- Réaliser des forages supplémentaires ;
- Améliorer la qualité l'eau des points d'eau existant ;
- Renforcer les capacités des COGES ;
- Réhabiliter les points d'eau en panne.

Le secteur de santé

- Créer les formations sanitaires supplémentaires ;
- Equiper les centres de santé des matériels médicaux ;
- Approvisionner les pharmacies et les pro-pharmacies en médicament ;
- Affecter le personnel sanitaire de qualité ;
- Réduire le coût de soins.

Le secteur de l'éducation.

- Ajouter des salles de classe dans les écoles ;
- Doter les établissements scolaires des tables bancs ;

- Distribuer les manuels scolaires ;
- Réduire le coût de scolarité.

L'offre de service communal

- Renforcer les capacités des populations sur la gestion des affaires publiques ;
- Promouvoir les actions de développement en faveur de la femme ;
- Impliquer les populations dans la prise de décisions ;
- rendre transparent la gestion des affaires communales.

PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MOULVOUDAYE.

Synthèse des problèmes rencontrés dans les services hydrauliques

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local1	Central
Hydraulique	Insuffisance et éloignement des points d'eau potable de qualité	Réhabiliter les points d'eau en panne	X	
		Construire des forages productifs équipés de pompe à motricité humaine	X	
		Mettre en place d'un système opérationnel de maintenance des ouvrages hydrauliques		X
		Renforcer les capacités des COGES sur la gestion et la maintenance des sources d'approvisionnement eau potable	X	
	Mauvaise qualité de l'eau	Renforcer les capacités des COGES sur les techniques de traitement des points d'eau, de conservation et protection des sources d'approvisionnement en eau potable	X	
		doter et/ou appuyer les COGES des matériels de maintenance des points d'eau	X	
	Difficultés d'accès à l'eau potable lié au coût élevé de l'eau potable	Réaliser de nouveaux forages dans les zones rurales et urbaines		X
		Renforcer le réseau d'adduction en eau potable (CAMWATER)	X	
		Faire un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour la réduction du coût d'eau potable	X	

1 Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

Plan d'actions

Services de l'hydraulique										
Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Améliorer la qualité des services de l'hydraulique	Augmenter les sources d'approvisionnement en eau potable	Réhabiliter les points d'eau en panne	Nombre de points d'eau réhabilités	à déterminer	à déterminer	Mensuel	Rapport de réhabilitation des forages au SG-Commune	CCD	PNDP	PM
		Construire des forages productifs équipés de pompe à motricité humaine	Nombres des forages réalisés	à déterminer	à déterminer	trimestriel	Rapport d'identification des besoins en eau potable	commune et services Techniques	DDMINEE	PM
		Renforcer les capacités des COGES sur la gestion et la maintenance des sources d'approvisionnement eau potable	Nombre des COGES formés	2fois/trimestre	2fois/trimestre	Mensuel	PV de formation Du COGES	commune et services Techniques	DDMINEE PNDP CARE	PM
	Traiter les points d'eau	Renforcer les capacités des COGES sur les techniques de traitement des points d'eau, de conservation et	Nbre de COGES formés	Tous points d'eau	Tous points d'eau	Mensuel	Rapports d'activités de la Commune	Commune et services Techniques	DMINEE COGES OSC Bailleurs des fonds	PM

Services de l'hydraulique

Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
		protection des sources d'approvisionnement en eau potable								
		doter et/ou appuyer les COGES en matériels de maintenance des points d'eau	Pièces de rechange des points offertes aux COGES	Nbre des pièces de rechange	Nbre des pièces de rechange	Mensuel	PV de réception Des pièces de rechange	commune et services Techniques	DDMINEE COGES OSC Fournisseur	PM
	Faciliter l'accès des populations à l'eau potable	Réaliser de forages supplémentaires dans les zones rurales et urbaines	Nombre des forages réalisés dans les zones identifiées.	A déterminer	A déterminer	Triennal	PV de réception définitive	commune services Techniques	DDMINEE PNDC CARE	PM
		Renforcer le réseau d'adduction en eau potable (CAMWATER)	Eau potable distribuée dans les ménages	A déterminer	A déterminer	Régulier	Eau potable disponible dans les robinets	Commune Services Techniques CAMWATER	Commune MINEE	PM
		Faire un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour la réduction du coût d'eau potable	Réunion de concertation des élites et du comité de développement	A déterminer	A déterminer	Annuel	PV des réunions	Elites et comité de développement	Commune et services techniques	PM

Secteur de santé

	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local2	Central
Secteur Santé	Insuffisance et éloignement des formations sanitaires	Créer les CMA et Centres de Santé Intégré		X
	Faible capacité du plateau technique	Equiper les formations sanitaires en matériel médical	X	
		Approvisionner régulièrement les formations sanitaires en médicaments	X	
		Faciliter l'accès des populations aux soins de santé de qualité	X	
	Mauvaise qualité des soins de santé	Améliorer l'accueil dans les formations sanitaires	X	
		Affecter le personnel qualifié en quantité suffisante.		X
		Renforcement des capacités des COSA/COGE sur la sensibilisation et la communication pour le changement de comportements des populations	X	
	Coût élevé des soins de sa santé	Faire un plaidoyer au niveau des pouvoirs publics pour subventionner les formations sanitaires en médicaments	X	
		Réduire le coût de la consultation et les examens médicaux	X	

2 Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

Plan d'actions

Services de santé										
Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPON SABLES	PARTENAI RES	Estimatio n des coûts
Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité	Augmenter les formations sanitaires	Créer les CMA et Centres de Santé Intégré	CMA et CSI construits	A déterminer	A Déterminer	En fonction des besoins	Décret de création et d'application	Pouvoirs publics	Minsanté PNDP Bailleurs des fonds	
	Renforcer les capacités du plateau technique	Equiper les formations sanitaires en matériel médical	Formations sanitaires équipées.	A déterminer	A déterminer	Mensuel	Rapport de réception du matériel médical	CMA/CS I	ONG/ Minsanté	PM
		Approvisionner régulièrement les formations sanitaires en médicaments	Médicaments disponibles dans les formations sanitaires	A déterminer	A déterminer	Mensuel	Rapport de réception du matériel médical	CMA/CS I	ONG/ Minsanté	PM
		Faciliter l'accès des populations aux soins de santé de qualité	Personnel et matériel médical disponibles	A déterminer	A déterminer	Régulier	Rapports d'évaluation	CMA/CS I	Minsanté	
	Améliorer la qualité des soins de santé	Améliorer l'accueil dans les formations sanitaires	Bonne prise en charge des malades	A déterminer	A déterminer	Régulier	Boîtes à suggestion	CMA/CS I	Population	
		Affecter le personnel qualifié en quantité suffisante.	Personne qualifié disponible	A déterminer	A déterminer	En fonction du besoin	Fichier et registre du personnel	Pouvoirs publics	CMA/CSI	

Services de santé										
Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPON SABLES	PARTENAI RES	Estimatio n des coûts
		Renforcement des capacités des COSA/COGES sur la sensibilisation et la communication pour le changement de comportements des populations	Nombre des COSA et COGES formés	A déterminer	A déterminer	Mensuel	Compte et liste de présence	CMA/CS I	COSA/ COGES	
	Diminuer le coût des soins de santé	Faire un plaidoyer au niveau des pouvoirs publics pour subventionner les formations sanitaires en médicaments	Réunions de concertation organisées	1	1	Annuel	Comptes rendus et liste de présence	Comité de développement et élites	Mairies Minsanté	
		Réduire le coût de la consultation et des examens médicaux	Consultation et examens médicaux accessibles	permanent	permanent	Forfaitaire	Coût	CMA/CS I	Population	

Service de l'Education

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local3	Central
Education	Insuffisance d'infrastructures scolaires	Créer les écoles		X
		Construire les nouvelles salles de classe	X	
		Réfectionner les salles de classe défectueuses	X	X
	Faible distribution des manuels scolaires	Equiper les écoles en manuels scolaires	X	X
		Assurer la régularité de la dotation des paquets minimum dans les écoles	X	
		Réduire le coût des manuels scolaires		X
	Faible équipement des établissements scolaires	Affecter le personnel qualifié supplémentaire dans les écoles.		X
		Appuyer les APEE sur la prise en charge de maîtres des parents	X	
		Doter les établissements scolaires en table bancs.	X	X

3 Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

Plan d'actions

Services de l'éducation										
Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Améliorer l'accès à l'éducation de qualité	Augmenter les infrastructures scolaires	Créer les écoles	Nombre des écoles créées	A déterminer	A déterminer	Annuel	Décret de création et d'application	Pouvoirs publics	MINESEC.MINE DUB MAIRIE	PM
		Construire les salles de classe supplémentaires	Nombre des salles de classe construites	A déterminer	A déterminer	Annuel	Rapport d'exécution des travaux de construction	MINESEC MINEDUB	PNDP MAIRIE	PM
		Réfectionner les salles de classe défectueuses	Nombre de salles de classe réfectionnées	A déterminer	A déterminer	Annuel	Rapport d'exécution des travaux de réfection	DRESEC DREDUB IAEB, Chefs d'établissement, APEE,	Mairie, CCD Elites	PM
	consolider la distribution des manuels scolaires	Equiper les écoles en manuels scolaires	Nombre des manuels scolaires disponibles dans les écoles	1	1	Annuel	Liste des manuels scolaires	DRESEC DREDUB IAEB	Mairie APEE UNESCO UNICEF	PM
		Assurer la régularité de la dotation des paquets minimum dans les écoles	Nombre des paquets minimum distribués	1	1	Annuel	Registre des manuels scolaires	DDESEC Maire IAEB	APEE UNESCO UNICEF	PM
		Faciliter l'acquisition des manuels scolaires	coût des manuels réduits	A déterminer	A déterminer	Annuel	Mercuriale	DRESEC IAEB DREDUS C	Mairie, FOURNISSEUR APEE	PM

Secteur de l'offre du service communal.

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local ⁴	Central
Service communal	Non implication des populations dans la gestion des affaires	Impliquer la population dans la mise en œuvre du budget (suivi évaluations des activités, des ouvrages et des prestataires)	X	
		Organiser des séances de présentations publiques des bilans d'activités (semestrielles) par les conseillers municipaux dans les villages	X	
		Promouvoir le développement des AGR au niveau des villages	X	
	Lenteur dans le traitement des dossiers	Augmenter le nombre du personnel communal	X	
		Améliorer le traitement salarial des agents communaux	X	
	Le caractère invisible des actions communales	Concevoir une boîte à suggestions au niveau des services de la commune	X	
		Elaborer un plan d'action de communication de chaque service de la Mairie sur les actions menées (Radio, Affichage, causeries éducatives, etc).	X	
		Former les Conseillers Municipaux sur les techniques de communication et les mécanismes de restitution des actions communales aux populations	X	

⁴ Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

Plan d'actions

Service communal										
Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Améliorer le service communal de qualité	Assurer une bonne collaboration entre la population et la commune	Impliquer la population dans la mise en œuvre du budget (suivi évaluations des activités, des ouvrages et des prestataires)	Réunions de sensibilisation des populations tenues	A déterminer	A déterminer	Régulier	Comptes rendus des réunions	Mairie population	OSC PNDP	PM
		Organiser des séances de présentations publiques des bilans d’activités (semestrielles) par les conseillers municipaux dans les villages	Nombre des séances organisées	à déterminer	à déterminer	Trimestriel	Compte rendus et liste de présence	Mairie Population Comité de développement	OSC PNDP	PM
		Promouvoir le développement des AGR au niveau des villages	Nombre des AGR identifiées	à déterminer	à déterminer	annuel	Fichier des AGR	Population CCD	OSC PNDP ONG	PM
	Améliore le processus de traitement des dossiers	Augmenter le nombre du personnel communal	Nombre de personnel recruté	A déterminer	A déterminer	En fonction du besoin	PV de recrutement	Mairie	PNDP	PM
		Améliorer le traitement salarial des agents communaux	Salaire du personnel augmenté	à déterminer	à déterminer	En fonction des tâches	Bon de paiement	Mairie	PNDP	PM

Service communal										
Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
	Développer le système de communication et transparence au niveau communal	Concevoir une boîte à suggestions au niveau des services de la commune	Présence d'une boîte à suggestion	1	1	Hebdomadaire	Fixation de la boîte à suggestion au niveau communal	Mairie	population	PM
		Elaborer un plan d'action de communication dans chaque service de la Mairie sur les actions menées (Radio, Affichage, causeries éducatives, etc).	Plan d'action élaboré	1	1	Annuel	Archives de la Mairie	Mairie	population	PM
		Former les Conseillers Municipaux sur les techniques de communication et les mécanismes de restitution des actions communales aux populations	nombre des conseillers municipaux formés	A déterminer	A déterminer	Annuel	Rapports de formation et liste de présence	Commune	Maire	PM

PROGRAMME DE DISSEMINATION DES RESULTATS ET DE PRESENTATION DU PLAN D'ACTION

Communication interne au sein de la commune en tant qu'institution							
Objectif	Activité	Emetteur	Récepteur	Supports/outils	Coût (FCFA)	Période	Indicateurs
Assurer une bonne communication en interne	Mettre en place un réseau local d'interconnexion des ordinateurs	Chargé de la communication	Maire et ses adjoints Conseillers municipaux Personnel de la commune	Ordinateurs serveurs Modem, Switch	PM		Un réseau local installé et fonctionnel
	Créer des adresses email pour chaque personnel	Service informatique	Maire et ses adjoints Conseillers municipaux Personnel de la commune	Internet Téléphones (androïde)	PM		Adresses disponibles et fonctionnelles
	Créer un répertoire des contacts téléphoniques	Chargé de la communication	Maire et ses adjoints Conseillers municipaux Personnel de la commune	Carte de visite Annuaire téléphonique	PM		Annuaire effective et disponible
	Améliorer l'archivage des documents	Secrétariats	L'exécutif communal (Maire et ses adjoints)	Tableau d'affichage Classeurs des documents (box, chemises à sangles et cartonnées)	PM		Documents archivés
	Actualiser la boîte postale	Chargé de communication	Service courrier postal		PM		Clé boîte postale et fiche d'ouverture
	Tenir des réunions de suivi du processus de mise en œuvre des activités	Maire, conseil municipal et Parties prenantes	réunions et séances de travail	réunions et séances de travail tenues	PM		nombre réunions et séance de travail
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : Communication entre la commune et la population							

Sensibiliser les populations sur les actions communales	Organiser des causeries éducatives avec les populations	CCD Service d'hygiène et assainissement Agents de collecte des taxes	Population	Affiches, médias, téléphone, bouche à oreilles	PM		Rapport de sensibilisation
Promouvoir la gouvernance locale	Communiquer sur le budget et le compte administratif de la commune	Maire et ses adjoints Conseillers municipaux	Population et les pouvoirs publics	-Communication audio-visuelle (Médias) -Site internet - Réseaux sociaux -Babillard de la commune -Rapports	PM		Comptes rendus et PV des réunions
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : Communication avec la société civile et le secteur privé							
Renforcer la collaboration entre la commune, la société civile et le secteur privé	Organiser les ateliers de renforcement des capacités des acteurs au développement	Commission des grands travaux de la commune	Société civile, secteur privé Population	Dépliants, Communication audio-visuelle (médias)	PM		Répertoire des partenaires
	Promouvoir les activités de développement des populations au niveau communal	Exécutif municipal	population	Communication audio-visuelle	PM		Rapports de programmation des activités
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : Communication avec les partenaires techniques et financiers							

Identifier les partenaires au développement	Prendre contact avec les partenaires au développement	CCD Commission de la coopération Décentralisée Commission de finance de la Mairie	Exécutif municipal	Lettre d'invitation et fichier des hôtes de la commune	PM		Compte rendu et liste de présence des participants
	Enregistrer les partenaires au développement dans la base des données de la commune	Secrétariat général de la Commune	Exécutif municipal	Fiches d'enregistrement	PM		Registre
encourager les partenaires à la promotion du développement durable	Organiser des séances de travail et créer des cadres de concertation entre la commune et les partenaires	Exécutif municipal	Partenaires et population	Comptes rendus	PM		Comptes rendus disponible et liste de présence
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : Communication avec les élites intérieures et extérieures							
Identifier les élites intérieures et extérieures	Contacter les élites	Exécutif municipal	Exécutif municipal population	Téléphones et communiqués	PM		Fichier des élites
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : Communication de masse							
Informar la population et le secteur privé sur les différents programmes de la Commune	Organiser les des conférence-débats et les journées portes ouvertes	Exécutif municipal	Population Elites et les acteurs du secteur privé	Médias ; prospectus/dépliant s, affiches	PM		Comptes rendus et liste des participants

ANNEXE

Annexe 1 : Liste des tableaux

Annexe 2 : Liste des intervenants

Annexe 3 : Questionnaire de l'enquête

Annexe 4 : Arrêté préfectoral mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de l'Action Publique